



La Faculté en bref

- Plus de 5 000 étudiants, dont près de 1 000 aux 2^e et 3^e cycles
- 100 professeurs et plus de 250 chargés de cours
- 41 600 diplômés
- 42 programmes d'études
- 4 départements
- 1 chaire de recherche du Canada
- 1 chaire de recherche-innovation
- 18 unités de recherche
- Près d'une soixantaine de projets de recherche en 2011-2012

Lieu d'excellence, la Faculté des sciences de l'éducation est résolument engagée face aux enjeux du XXI^e siècle. En collaboration avec les milieux de pratique, elle contribue à offrir une formation réputée qui allie innovation, polyvalence et engagement citoyen.

Quelques données témoignent avec éloquence de son dynamisme : ses professeurs et ses chargés de cours accueillent chaque année près de 2 000 nouveaux étudiants et forment la majorité des enseignants de la région métropolitaine et de nombreux autres qui œuvrent aux quatre coins de la province.



Axes de recherche

- Apprentissage, enseignement et formation
- Populations vulnérables et milieux éducatifs
- Politiques et gestion en éducation
- Éducation à la vie en société, à la santé et à l'environnement
- Fondements de l'éducation

Soutien financier aux étudiants

En plus des nombreuses bourses des organismes subventionnaires, des bourses sont aussi offertes par la Faculté ou par l'Université :

- Bourses d'excellence aux cycles supérieurs
- Bourses d'excellence pour la poursuite des études de deuxième cycle en recherche
- La Fondation de l'UQAM offre aussi des bourses en éducation : Bourse et Prix Denise-Véronneau, Bourses Jean-Marc Eustache, Bourses FARE
- Contrats d'assistantat de recherche, monitorat au Centre d'aide à la réussite et auxiliaire d'enseignement

Quelques prix et projets d'envergure

- Catherine Croisetière, doctorante en éducation est récipiendaire de la Bourse CRSH Vanier, la plus prestigieuse bourse de doctorat au Canada.
- Trois étudiants de la Faculté remportent le premier prix du concours La Relève de l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec.
- Une équipe de chercheurs de la Faculté procèdent à l'adaptation en français du logiciel d'apprentissage ABACADABRA, ressource interactive en ligne, appuyée par la recherche, particulièrement utile aux enfants à risque d'éprouver des difficultés ou des troubles d'apprentissage.
- En collaboration avec des partenaires haïtiens, la Faculté participe au projet d'une radio éducative en Haïti, afin de rendre accessibles des contenus pédagogiques et de diffuser des fichiers audio sur les ondes de différentes radios haïtiennes.

Ce programme vise une formation d'avant-garde à la recherche en éducation en privilégiant une approche interdisciplinaire selon divers types de recherche, et en permettant de bâtir de nouveaux modèles d'explication et d'intervention. Les chercheurs formés dans ce programme sauront utiliser les ressources de la recherche pour résoudre des problèmes et pour assurer l'évolution des connaissances en vue d'améliorer l'intervention éducative en divers milieux : scolaires, sociaux, gouvernementaux ou autres. Enfin ce programme favorise l'investigation de la situation éducative dans un milieu donné, en prenant en compte l'ensemble des composantes de cette situation.

Particularités

- Ce programme d'études est offert par l'UQAM, en association, avec l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec à Trois-Rivières et à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.
- Il existe aussi un projet d'entente concernant l'extension de ce programme avec l'Université nationale de l'État de Bahia au Brésil.
- L'expertise des 180 professeurs appartenant à 32 unités départementales donne un caractère dynamique et une facture interdisciplinaire qui se reflète dans le traitement de l'objet de recherche des doctorants.
- Cours donnés les jeudis et les vendredis au premier trimestre.

Champs de recherche

Partant de modèles éducatifs pertinents aux domaines des fondements, des organisations, des technologies éducationnelles, de la carrièreologie, de la didactique ou de l'évaluation, en contextes de formation générale, professionnelle, spécialisée, scolaire ou communautaire, les principaux champs de recherche sont :

- représentations et construction des savoirs
- systèmes d'éducation et sociétés
- curriculum et programmes de formation
- didactiques et approches pédagogiques
- agents de formation et sujets apprenants
- éducation hors-scolaire.

Ouverture du programme à l'international

- Projets d'entente avec l'Université nationale de l'État de Bahia au Brésil
- Ententes interuniversitaires
- Possibilités de stage à l'étranger
- Ententes de cotutelle

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires
- Travaux individuels
- Présentations orales

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise en éducation ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, ou
- être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, dans un domaine relié à l'éducation et posséder une expérience d'au moins 2 ans dans un domaine d'intervention éducative;
- présenter une esquisse d'un projet de recherche acceptable selon les objectifs du programme et les ressources disponibles;
- posséder une connaissance suffisante du français oral et écrit;
- posséder une connaissance suffisante de l'anglais;
- posséder une connaissance suffisante du domaine de l'éducation et d'une méthodologie de recherche pertinente à l'éducation. Les candidats qui ne peuvent pas démontrer une telle connaissance peuvent se voir imposer des cours d'appoint déterminés par le programme.

Méthodes et critères de sélection

- Les candidats qui satisfont aux conditions générales et aux conditions particulières d'admission au programme sont convoqués à une entrevue et soumis à une épreuve écrite sous la responsabilité du sous-comité d'admission et d'évaluation.
- Ces modalités visent à apprécier la motivation du candidat, sa connaissance générale du champ de l'éducation ainsi que sa préparation méthodologique pour mener à terme le projet esquissé, sa connaissance de la langue française (syntaxe, lexique, orthographe grammaticale et d'usage), ainsi que sa compréhension de textes rédigés en langue anglaise.

Grade

Philosophiæ doctor, Ph.D.

Crédits 90

Régime et durée des études

- Temps complet : 4 ans
- Temps partiel : 6 ans

Organisation des études

Cours offerts de jour

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté : 40

Stage

- Deux stages de recherche de 135 heures à réaliser.
- Les stages se déroulent généralement dans des équipes de recherche ou des laboratoires de recherche universitaires.
- La rémunération est laissée à la discrétion du responsable du milieu de stage.
- L'étudiant doit trouver lui-même un milieu de stage, mais il peut obtenir de l'aide au besoin.
- Rapport de stage à remettre.

Perspectives professionnelles

- Chercheur
- Professeur
- Carrière dans des centres ou des laboratoires de recherche

- Le dossier de demande d'admission doit comprendre au moins deux lettres de recommandation d'un supérieur immédiat et d'un professeur ayant une expérience de recherche pertinente reconnue.

Les candidatures sont ensuite ordonnées selon les pondérations suivantes :

Pour les étudiants titulaires d'une maîtrise en éducation ou l'équivalent :

- qualité du dossier académique (4), telle que démontrée par les relevés de notes et les lettres de recommandation;
- entrevue et questionnaire (4);
- esquisse du projet de thèse (2) selon sa pertinence et sa cohérence en regard des objectifs du programme et des ressources disponibles.

Pour les étudiants titulaires d'une maîtrise dans un autre domaine :

- qualité du dossier académique (2), telle que démontrée par les relevés de notes et les lettres de recommandation;
- qualité et pertinence de l'expérience (2), attestée par l'employeur;
- entrevue et questionnaire (4);
- esquisse du projet de thèse (2) selon sa pertinence et sa cohérence en regard des objectifs du programme et des ressources disponibles.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation décide de ses recommandations et établit, s'il y a lieu, une liste d'attente.

Le seuil d'admission est de 70 % (7 sur 10), sous réserve du nombre de places disponibles selon la capacité d'accueil, et sous réserve que deux professeurs accrédités, de formation disciplinaire et d'expérience de recherche différentes, acceptent d'agir en tant que directeur et codirecteur de recherche.

Remarques : Tout candidat peut présenter sa demande d'admission au registraire de la constituante associée de son choix. Après étude du dossier de la demande d'admission par le sous-comité d'admission et d'évaluation du comité de programme, la décision est transmise au candidat par le registraire de la constituante concernée et le candidat admis doit s'inscrire dans cette même constituante. Toutefois, la composition du comité de recherche de l'étudiant doit être approuvée par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme préalablement à la première inscription dans le programme.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les activités suivantes (21 crédits) :

- DME9000 Séminaire de doctorat : l'orientation
- DME9001 Séminaire de doctorat : la synthèse
- DME9005 Recherche en éducation
- DME9010 Lecture dirigée I (6 cr.)
- DME9100 Stage de recherche I
- DME9200 Stage de recherche II

Deux activités parmi les suivantes (6 crédits) :

- DME903X Séminaire thématique sur des problématiques contemporaines en éducation
- DME905X Séminaire thématique sur une approche contemporaine de recherche en éducation
- DME9011 Lecture dirigée II

Toute autre activité pertinente de deuxième ou de troisième cycle offerte à l'Université du Québec.

La recherche (63 crédits) :

- DME9400 Projet doctoral (9 cr.)

ou

L'étudiant ayant réussi, avant le trimestre d'automne 2001, l'activité DME9005, doit s'inscrire à l'activité suivante :

- DME9300 Atelier de recherche (9 cr.)

Thèse (54 cr.)

Chaque étudiant est tenu de rédiger une thèse qui doit témoigner, de la part de l'auteur, d'une aptitude à mener à bien une recherche scientifique originale.

Maîtrise en carriérologie (3038)

Téléphone : 514 987-3882

www.programmes-carrierologie.uqam.ca

La maîtrise en carriérologie, avec stage et rapport d'activités, sans mémoire, forme des professionnels de la carriérologie et de l'orientation qui pourront aider des personnes, individuellement et en groupe, dans toutes les étapes de leur cheminement de carrière. Misant sur l'équilibre entre théorie et pratique, la formation propose plusieurs activités afin d'intégrer le contenu des cours en situation réelle. Par exemple, des consultations individuelles, des animations en groupe et des interprétations de tests psychométriques permettent aux étudiants de se préparer à la profession.

Les diplômés sont formés pour intervenir dans le domaine des relations humaines, dans toutes les étapes du cheminement de carrière. Trois mois après la fin de leurs études, 90 % d'entre eux décrochent un emploi dans les secteurs de l'éducation, de l'employabilité ou les cabinets-conseils. Les autres œuvrent dans la fonction publique, les associations, les entreprises, les centres de réadaptation et les organismes communautaires.

Particularités

- Accès à l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères en orientation du Québec.
- Enseignement en petits groupes.
- Marché de l'emploi très favorable pour les années à venir.

Champs de recherche

- Gestion et développement de carrière
- Counseling individuel et de groupe

Stage

- Stage de 400 heures pour accéder à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.
- L'étudiant doit trouver lui-même un milieu de stage, mais il peut obtenir de l'aide au besoin.
- Rapport de stage à remettre.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Études de cas
- Débats
- Présentations orales
- Séminaires
- Travaux individuels et d'équipe

Grade

Maître en éducation, M.Ed.

Crédits 45

Régime et durée des études

- Temps complet : 2 ans
- Temps partiel : 4 ans

Organisation des études

Cours offerts majoritairement de soir.

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 30 étudiants par année.

Perspectives professionnelles

Les diplômés se retrouvent principalement dans :

- les organisations communautaires, de développement de l'employabilité et d'insertion sociale et professionnelle en tant qu'agents de développement ou conseillers en employabilité.
- la fonction publique (Emploi-Québec, Centres Services Canada) et parapublique (CSST, SAAQ) en tant qu'agents de prestation du revenu ou conseillers de carrière.
- le secteur de l'éducation comme conseiller en information scolaire.
- certaines firmes conseils où ils occupent des postes d'agent du personnel et agent de recrutement.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat dans le domaine de la carriérologie (Développement de carrière, Profil II : orientation) ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- De plus, les candidats ne détenant pas un baccalauréat en développement de carrière de l'UQAM, doivent avoir réussi les activités suivantes ou posséder des connaissances requises :
 - CAR1000 - Développement du concept de soi et de l'identité ou tout autre cours traitant du développement de la personne
 - CAR1100 - Développement vocationnel I
 - CAR1200 - Dimensions humaines du travail
 - CAR1650 - Documentation et classification
 - CAR1700 - Counseling individuel : théories, techniques et practicum
 - CAR2500 - Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts
 - CAR2600 - Élaboration et animation d'activités de formation en planification de carrière
 - CAR2620 - Méthodes dynamiques de recherche d'emploi
 - CAR2700 - Counseling de carrière
 - CAR3330 - Validation des acquis, bilan de compétences et planification de carrière
 - CAR3901 - Stage 1 : Activités professionnelles obligatoires (6 crédits)
 - FPE1060 - Orientation et système scolaire québécois
 - PSY1282 - Psychométrie et évaluation
 - PSY1300 - Méthodes et schémas quantitatifs
 - PSY4110 - Psychopathologie
- Un cours parmi les suivants :
 - ASC4500 - Développement personnel dans un contexte socio-éducatif contemporain
 - ou
 - SOC1400 - Problèmes sociaux contemporains
- Un cours parmi les suivants :
 - ECO2431 - Économie du marché du travail
 - ou
 - FPE2240 - Apprentissage et épistémologie
- Les candidats devront posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

Méthodes et critères de sélection

- Les candidats qui satisfont aux conditions générales et aux conditions particulières d'admission sont convoqués à une séance de tests écrits portant, entre autres, sur la connaissance de la langue française ainsi que sur la compréhension de textes rédigés en langue anglaise et la motivation à entreprendre le programme.
- Le dossier de demande d'admission devra comprendre au moins deux lettres de recommandation favorable d'un supérieur immédiat ou d'un professeur.
- De plus, les candidats sans dossier académique devront présenter un dossier faisant état de leur expérience avec les attestations correspondantes.
- Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation sera exigée lorsque le dossier présente au moins une des caractéristiques suivantes :
 - une moyenne cumulative située entre 2,8 et 3,0 sur 4,0 ou entre 3,0 et 3,2 sur 4,3;
 - des lettres de recommandation moins favorables;
 - l'absence d'un diplôme de baccalauréat.

Les candidatures seront ensuite ordonnées selon les pondérations suivantes :

- qualité du dossier académique ou qualité de l'expérience : 50 %;
- résultats aux tests et à l'entrevue (s'il y a lieu) : 50 %.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours suivants (27 crédits) :

MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie
CAR7110	Théorie avancée du traitement de l'information
CAR7120	Développement vocationnel avancé
CAR7300	Évaluation individuelle, sélection et carriérologie
CAR7490	Éthique professionnelle en carriérologie et en orientation
CAR7500	Mesure et évaluation en carriérologie : practicum (CAR7300)
CAR7700	Théories et techniques avancées de counseling individuel en carriérologie
CAR7710	Théories et techniques avancées de counseling de groupe en carriérologie
CAR7730	Practicum en intervention individuelle (CAR7700)

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

CAR7640	Conception et élaboration d'un plan de carrière
CAR7660	Éducation à l'entrepreneursip
CAR7740	Practicum en intervention de groupe (CAR7710)
MBA8107	Études spécialisées en personnel et relations du travail I
	Les deux activités suivantes (15 crédits) :
CAR8900	Stage avancé et rapport de stage (9 cr.)
CAR8910	Rapport d'activités dirigées (6 cr.)

Conditions d'accès à l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères en orientation du Québec :

Les étudiants qui voudront être admis à l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation du Québec lorsqu'ils auront terminé la maîtrise en carriérologie, devront aussi avoir réussi les dix-sept cours de premier cycle, décrit précédemment dans la section «conditions d'admission».

Discipline en pleine émergence, la didactique des langues a progressé de manière importante au cours des dix dernières années. Le programme de maîtrise s'appuie sur une équipe de professeurs-chercheurs qui travaille en étroite collaboration avec le milieu de l'éducation. Des projets de recherche variés permettent de faire avancer les connaissances tant au niveau régional qu'international.

En établissant des ponts entre les découvertes scientifiques et la pratique, le programme favorise le développement d'une démarche d'enseignement dans les domaines de la didactique de la lecture, de l'écriture, de la grammaire et de l'oral. Il s'adresse au personnel enseignant déjà en poste ou aux aspirants qui souhaitent enseigner le français comme langue première, seconde ou étrangère ou encore l'anglais comme langue seconde ou étrangère.

Particularités

- Choix de deux profils : didactique d'une langue première et didactique d'une langue seconde ou étrangère. Les étudiants peuvent également choisir un profil mixte.
- Possibilité de participer à des cours en ligne, en direct de chez soi, avec son ordinateur.
- Programme destiné aux professionnels avec des cours offerts majoritairement de soir.
- Grande variété de champs de recherche.

Champs de recherche

- Didactique du français et de l'anglais à l'oral, en lecture et en écriture.
- Didactique de la grammaire.
- Didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture.
- Difficultés d'apprentissage du langage oral.
- Premiers apprentissages en lecture et en écriture.
- Apprentissage de l'orthographe lexicale en contexte scolaire.
- Bilinguisme-multilinguisme en contexte scolaire.
- Traitement de l'erreur en langue seconde et langue étrangère.
- Stratégies de rétroaction corrective à l'oral et à l'écrit.
- Mesure et évaluation du français à l'oral et à l'écrit.
- Intégration des TIC à l'enseignement et à l'apprentissage des langues.
- Savoir-faire professionnel des enseignants de langue.
- Interactions : enseignant-apprenant-langue.
- Interventions préventives.
- Didactique de la lecture et de l'écriture au secondaire.
- Littératie médiatique et éducation aux médias appliqués à l'enseignement du français.

Ouverture du programme à l'international

- Les cours ciblent autant l'enseignement et l'apprentissage des langues au Canada que dans les pays étrangers.
- Programmes d'échanges étudiants.
- Le programme accueille des étudiants originaires de différents pays.
- Le domaine de l'enseignement des langues (langues secondes et étrangères notamment) ouvre des perspectives d'emploi à l'étranger.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement ou d'un baccalauréat dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent); ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat n'ayant jamais suivi de cours en didactique du français langue première (L1), du français ou de l'anglais langue seconde (L2) ou des langues étrangères (LE) peut être admis en propédeutique, soit un programme personnalisé d'activités de mise à niveau, composé de cours d'appoint, totalisant au moins neuf et au plus trente crédits, devant être réussis préalablement à son admission définitive dans le programme ou bien il peut être admis conditionnellement au programme avec l'obligation de suivre un maximum de huit crédits de cours d'appoint.
- Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Le candidat la candidate ayant obtenu un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). La recommandation d'admission doit être entérinée par la doyenne, le doyen.

Grade

Maître ès arts, M.A.

Crédits 45

Régime et durée des études

- Temps complet : 2 ans
- Temps partiel : 4 ans

Organisation des études

Cours offerts majoritairement de soir. Il peut aussi y avoir des cours de jour à l'occasion, ainsi que des cours avec un horaire particulier.

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Cours magistraux
- Séminaires
- Discussions
- Présentations orales
- Travaux individuels ou en équipe

La maîtrise a pour but de former des spécialistes initiés à la recherche et une large partie de la formation porte ainsi sur la recherche récente en didactique de la lecture, de l'écriture, de l'oral, ou de la grammaire et sur la rédaction d'un projet de mémoire.

Perspectives professionnelles

- Enseignants dans les écoles primaires ou secondaires (avec le brevet d'enseignement)
- Enseignants dans les écoles privées de langue ou les cégeps, auprès des adultes ou des nouveaux arrivants
- Rédacteur de matériel didactique
- Conseiller pédagogique
- Cadre ou poste de direction dans les écoles
- Certains diplômés poursuivent des études de doctorat en didactique des langues ou dans des domaines connexes.

Autres conditions : Le candidat ayant complété des études universitaires dans une institution non francophone devra passer et réussir un test de français écrit équivalent au cours de Français langue seconde niveau avancé III (LAN3675). En cas d'échec à ce test, l'étudiant devra compléter les cours de français requis et réussir le test de français avant le début des cours du programme (propédeutique ou autre) dans lequel il/elle est admis/e.

Les cours de ce programme exigeant la lecture de textes scientifiques en anglais, le candidat devra, au moment de sa première inscription, passer un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques en anglais. En cas d'échec à ce test, le candidat sera invité à suivre un cours d'appoint tel que : Elementary English Reading (ANG2013). L'étudiant devra réussir le test de lecture de textes anglais avant le début du deuxième trimestre de son programme.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation et du curriculum vitæ.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

DDL8000	Méthodologie de la recherche en didactique des langues
DDL8010	Projet de mémoire (Avoir complété 15 crédits.)
LIN8155	Description linguistique et enseignement du français 1
LIN8156	Description linguistique et enseignement du français 2

Deux cours au choix dans l'un des profils (6 crédits) :

Profil «langue première»

DDL8110	Didactique de l'écriture en langue première
DDL8120	Didactique de la lecture en langue première
DDL814X	Séminaire à contenu variable en didactique de la langue première
DDL8150	Didactique des premiers apprentissages en lecture et en écriture

Profil «langue seconde ou étrangère»

DDL8211	Théories et recherches en didactique d'une langue seconde ou étrangère
DDL8220	Didactique d'une langue seconde ou étrangère
DDL824X	Séminaire à contenu variable en didactique d'une langue seconde ou étrangère
LIN8225	Acquisition des langues secondes
LIN8228	Séminaire thématique en acquisition des langues secondes

Deux cours au choix parmi les cours complémentaires et/ou les cours de profil (l'étudiant peut également choisir parmi tout autre cours du programme avec l'autorisation de la direction du programme) (6 crédits) :

DDL8410	Intégration des TIC en didactique d'une langue
DDL8430	Didactique de la grammaire
DDL8440	Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture
DDL8450	Intégration de l'enseignement du français dans des situations d'apprentissage complexes
DDL8460	Didactique de l'oral
DDL8480	L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue
DDL8537	Didactique cognitive de la lecture et de l'écriture auprès des élèves allophones

Mémoire (21 crédits) :

Le mémoire de maîtrise consistera en une recherche originale de l'étudiant dans le domaine de son profil. Il doit rendre compte de la capacité de l'étudiant à mener à bien une recherche, d'analyser les données et d'en présenter les résultats dans une langue claire.

Passerelle

Il est possible de passer de la maîtrise en didactique des langues, au DESS en didactique des langues ou au programme court de deuxième cycle en didactique des langues.

Maîtrise en éducation (3701-3803)

Téléphone : 514 987-3882

www.maitrise-education.uqam.ca

Le programme de maîtrise en éducation vise autant à former de futurs chercheurs qu'à offrir une spécialisation à des professionnels du domaine de l'éducation ou de la formation. Basée sur l'expertise d'un regroupement de professeurs de la Faculté des sciences de l'éducation, la formation se veut un carrefour interdisciplinaire des nouveaux savoirs dans plusieurs champs d'études.

La maîtrise permet aux futurs enseignants d'être mieux outillés dans leur milieu de travail. Grâce à une formation pertinente et ciblée, les diplômés deviennent des agents de changement, tout en développant une pratique réflexive dans l'enseignement de la discipline.

Particularités

- Deux possibilités de cheminement pour répondre aux besoins diversifiés des professionnels et des futurs chercheurs dans le domaine de l'éducation ou de la formation : profil recherche avec mémoire et profil intervention pédagogique avec rapport d'activités.
- Corps professoral hautement qualifié.
- Environnement d'études stimulant.
- Plusieurs bourses disponibles.

Champs de recherche

- Didactique, curriculum et lexicologie
- Enseignement supérieur
- Fondements, axiologie et pluriethnicité
- Mesure et évaluation des apprentissages
- Éducation spécialisée, difficultés d'adaptation et d'apprentissage
- Formation professionnelle et transferts d'apprentissage
- Éducation et intervention communautaire

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Cours magistraux
- Séminaires

Perspectives professionnelles

- Agent de recherche en éducation et formation
- Agent de recherche et de planification
- Agent de développement en éducation et formation
- Personne-ressource en milieu éducatif

Grade

Maître en éducation, M.Ed. (3803) ou maître ès arts, M.A. (3701) selon le profil choisi.

Ce programme offre deux profils. L'étudiant qui termine le profil recherche (3701) se verra décerner le grade de maître ès arts (M.A.); celui qui termine le profil intervention pédagogique (3803) obtiendra le grade maître en éducation (M.Ed.). Le profil que l'étudiant désire suivre devra être précisé dès l'admission au programme.

Crédits 45

Régime et durée des études

- Temps complet : 2 ans
- Temps partiel : 4 ans

Organisation des études

Cours offerts majoritairement de soir.

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

L'ensemble des deux profils («recherche» et «intervention pédagogique») est contingenté à 75 places par année.

CONDITIONS D'ADMISSION

Profil «recherche» avec mémoire et profil «intervention pédagogique» avec rapport d'activités, sans mémoire

→ Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en éducation ou en enseignement ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

→ être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe à l'éducation obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et avoir des connaissances en éducation correspondant à une formation d'au moins vingt-quatre crédits (didactique, psychologie du développement et de l'apprentissage, docimologie, fondements de l'éducation). Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 3,0 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

→ posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

De plus, les candidats au profil «intervention pédagogique» devront posséder un minimum de deux années d'expérience pertinente en éducation ou en formation. Pour être jugée pertinente, cette expérience devra avoir été acquise dans des champs d'intervention auprès de clientèles stables.

Les candidats aux deux profils devront posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

Méthodes et critères de sélection

→ Les candidats doivent satisfaire aux conditions générales et aux conditions particulières d'admission, et posséder une maîtrise du français ainsi qu'une connaissance suffisante de l'anglais. Le dossier de demande d'admission devra comprendre au moins deux lettres de recommandation favorables d'un supérieur immédiat ou d'un professeur ainsi qu'une lettre de motivation à entreprendre le programme.

→ De plus, les candidats sans dossier académique devront présenter un dossier faisant état de leur expérience avec les attestations correspondantes.

→ Une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra être exigée lorsque le dossier présente au moins une des caractéristiques suivantes :

- une moyenne cumulative située entre 3,0 et 3,2;
- des lettres de recommandation moins favorables;
- l'absence d'un diplôme de baccalauréat;
- ou tout autre motif jugé pertinent par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

→ Le sous-comité pourra pondérer les critères de sélection selon la qualité des dossiers présentés et, le cas échéant, des résultats de l'entrevue.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun aux deux profils

Un cours obligatoire (3 crédits) :

MAE7000 Recherche en éducation : nature et méthodologie

Note : Les étudiants ayant suivi et réussi le cours de premier cycle EDU6600 Initiation à la recherche ou l'équivalent pourront être exemptés du cours MAE7000 et seront alors autorisés à suivre un cours au choix de plus (3 crédits).

Profil A : recherche (3701)

Le cours suivant (3 crédits) :

FPE7200 Problématiques et analyse conceptuelle en éducation

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

MAE7020 Collecte et traitement de données quantitatives en éducation (MAE7000)

MAE7030 Collecte et traitement de données qualitatives en éducation (MAE7000)

Trois cours choisis dans l'un des champs de spécialisation suivants (un de ces cours pourra être choisi parmi tous les autres cours du programme ou dans tout autre programme de deuxième cycle, avec l'autorisation de la direction du programme) (9 crédits) :

a) Didactique-Curriculum

DDD7210 Modèles d'enseignement

DDD7230 Les théories et enjeux en didactique et curriculum

DDD7250 Nature des objectifs et organisation des contenus

DDD7270 Diagnostic éducationnel et intervention pédagogique

DDD7291 Curriculum et didactique de l'éducation préscolaire

DDD7615 Éducation et informatique

DDD7623 Rôle et fonction de l'image en pédagogie

DDD7632 Éducation aux médias

DDD7800 Créativité et éducation

DDD7900 Didactique interdisciplinaire et intégration des apprentissages

DDD828X Séminaire thématique en didactique

DDD829X Séminaire thématique en études curriculaires

FPE7800 Évaluation de programmes de formation

b) Fondements-Axiologie

ASC7375 Éducation interculturelle

ASS7504 Développement affectif et intervention pédagogique

ASS7515 Succès et échec à l'école : concepts et réalités

FPE7105 Fondements politiques, socioéconomiques et culturels de l'éducation

FPE7166 Éducation comparée

FPE7171 Réflexions axiologiques et éthiques en éducation

FPE7220 Développement, apprentissage et processus cognitif

FPE7240 Savoir, penser et agir : fondements pédagogiques, didactiques et curriculaires

FPE7260 Épistémologie et théories éducatives

FPE815X Séminaire thématique en fondements et axiologie de l'éducation

c) Éducation spécialisée

ASS7302 Intégration de la personne en difficulté d'adaptation

ASS7311 Stratégies d'enseignement et adaptation scolaire

ASS7312 La prévention primaire en éducation

ASS7318 L'individu en situation d'échec

ASS8001 Pratique orthopédagogique et recherche

ASS831X Séminaire thématique sur les difficultés d'adaptation sociale

ASS833X Séminaire thématique sur les difficultés d'apprentissage

ASS834X Séminaire thématique sur la déficience intellectuelle et les polyhandicaps

d) Évaluation

FPE7400 Instruments de mesure de variables cognitives

FPE7410 Instruments de mesure de variables affectives

FPE7430 Théorie des réponses aux items et applications

FPE7450 Recherches corrélationnelles en éducation

FPE7460 Approches inférentielles en recherche en éducation

FPE7470 Analyses non paramétriques en éducation

FPE7800 Évaluation de programmes de formation

FPE849X Séminaire thématique en mesure et évaluation

e) Enseignement supérieur

DDD7680 Séminaire sur l'intégration des apprentissages et l'encadrement des étudiants dans l'enseignement supérieur

DDD8680 Technologies de support à la formation en ligne en enseignement supérieur

DDD869X Séminaire thématique en enseignement supérieur

DID7670 Séminaire sur la réussite et la persévérance en enseignement supérieur

FPE7080 Organisation et innovations pédagogiques dans l'enseignement supérieur

f) Cours hors champ de spécialisation

EFA7963 Analyse transnationale des politiques d'éducation et de formation des adultes

FPE7061 Coopération multilatérale et économie politique de l'éducation et de la culture

MAE7040 Transformations de données qualitatives en éducation (MAE7030)

MAE7050 Séminaire thématique en méthodes observationnelles de recherche (MAE7030)

MAE7960 La supervision pédagogique en contexte scolaire

MAE7961 Le développement professionnel des stagiaires en formation des enseignants

MAE7962 Supervision pédagogique et pratique réflexive

MAE8500 Séminaire spécial en éducation

Les deux activités suivantes (3 crédits) :

MAE8010 Atelier de recherche (1 cr.)

MAE8020 Séminaire de projet de recherche (2 cr.)

Remarque : Pour pouvoir suivre l'activité MAE8020, il faut avoir réussi tous les cours du tronc commun et l'atelier de recherche.

Rédaction du mémoire de recherche (24 crédits)

Par la présentation de son mémoire, l'étudiant doit démontrer son aptitude à la recherche par la maîtrise de certaines méthodes scientifiques, la capacité d'analyser des données et d'en présenter les résultats dans une langue claire et en respectant les règles de présentation.

Ce mémoire pourra prendre diverses formes.

Le mémoire est constitué d'un texte d'environ une centaine de pages. Il est rédigé sous la direction ou la codirection d'un professeur du département d'éducation et de pédagogie ou du département d'éducation et de formation spécialisées.

Profil B : intervention pédagogique (3803)

Le cours suivant (3 crédits) :

FPE7200 Problématiques et analyse conceptuelle en éducation

Cinq cours choisis dans l'un des champs de spécialisation décrits dans le profil recherche ou parmi les suivants (15 crédits) :

a) Éducation communautaire et Mésopédagogie

Cette option ne sera offerte que si un nombre suffisant de candidats en font la demande.

Éducation relative à l'environnement

DDD8530 Éducation relative à l'environnement : théories et pratiques

DDD8531 Éducation relative à l'environnement : l'intervention (DDD8530)

Gérontagogie

ASS7933 Éducation à la mort

CAR7720 Counseling et relation d'aide avec la personne du troisième âge

DID7960 Apprentissage et développement chez la personne du troisième âge

FPE7187 Fondements théoriques de la gérontagogie

Intervention éducative en milieu familial

ASS7540 Mésopédagogie et écologie communautaire

ASS7940 Intervention éducative en milieu familial

ASS7941 Élaboration de modèles mésopédagogiques

ASS8001 Pratique orthopédagogique et recherche

Éducation dans une perspective planétaire

FPE7195 Sources et finalités de l'éducation dans une perspective planétaire

DDD7830 Approches curriculaires en éducation dans une perspective planétaire

Séminaire à contenu variable

ASS890X Séminaire thématique en éducation communautaire ou mésopédagogie

b) Formation professionnelle

Cette option ne sera offerte que si un nombre suffisant de candidats en font la demande.

FPT7750 Tendances actuelles en formation professionnelle

FPT7751 Curriculum de formation professionnelle

FPT7752 Évaluation des programmes de formation professionnelle

FPT7753 Évaluation des apprentissages en formation professionnelle

FPT7754 Mesure des compétences en formation professionnelle

FPT7755 Processus de fabrication et stratégie d'apprentissage en milieu de travail

FPT7756 Instrumentation et analyse de postes de travail

FPT870X Séminaire thématique en formation professionnelle

Deux cours libres choisis parmi l'ensemble des cours de maîtrise en éducation ou de tout autre programme de deuxième cycle, sous réserve de l'approbation de la direction du programme (6 crédits).

Les quatre activités suivantes (18 crédits) :

MAE8010 Atelier de recherche (1 cr.)

MAE8100 Séminaire de projet d'intervention (6 cr.)

MAE8111 Intervention pédagogique (5 cr.)

MAE8120 Rapport d'activités (6 cr.)

Maîtrise en éducation, profil enseignement au secondaire (3605-3606-3607)

Téléphone : 514 987-0247

www.medsec.uqam.ca

Ce programme s'adresse aux diplômés dans une discipline enseignée au secondaire qui désirent obtenir le brevet d'enseignement. Offrant d'excellentes perspectives d'emploi, la maîtrise propose trois concentrations : français langue première, mathématiques et science et technologie.

Grâce à des expérimentations en milieu scolaire, les étudiants à la maîtrise s'approprient graduellement les différentes facettes de l'acte d'enseigner. Ils sont ainsi mieux préparés à intervenir, notamment auprès d'élèves intégrés en classe régulière qui présentent des handicaps, des difficultés d'apprentissage ou de comportement. Étant donné la pénurie de professeurs, les diplômés accèdent rapidement à des postes réguliers en enseignement au sein des commissions scolaires du Québec.

Particularités

- Accès au brevet d'enseignement au secondaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Marché de l'emploi très favorable.
- Formation offerte conjointement avec l'Université de Montréal.
- Horaire flexible permettant de concilier études et travail.
- Quatre cours sont offerts en didactique disciplinaire, ce qui est une des spécialités de l'UQAM.

Champs de recherche

- Didactique, curriculum et lexicologie
- Enseignement supérieur
- Fondements, axiologie et pluriethnicité
- Mesure et évaluation des apprentissages
- Éducation spécialisée, difficultés d'adaptation et d'apprentissage
- Formation professionnelle et transferts d'apprentissage
- Éducation et intervention communautaire
- Carrièreologie

Stage

- Offerts dès 2012-2013, trois stages familiarisent les étudiants sans lien d'emploi avec une commission scolaire aux différentes facettes de l'acte d'enseigner.
- Pour les étudiants qui ont déjà un lien d'emploi avec une commission scolaire, deux activités de pratique supervisées développent leurs compétences professionnelles en enseignement, notamment les habiletés en gestion de classe, l'utilisation de différents modèles d'intervention et la réflexion critique sur leur pratique.

Le profil enseignement secondaire offre trois concentrations :

- Français langue première (3605)
- Mathématiques (3606)
- Science et technologie (3607).

Le diplôme émis aux finissants fera mention de la concentration

Grade

Maître en éducation, M.Ed.

Crédits

45 (15 crédits de formation pratique hors programme devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec.)

Régime et durée des études

Temps partiel : 4 ans

Organisation des études

Les cours sont offerts de soir et/ou de fin de semaine durant les sessions d'automne et d'hiver et avec un horaire particulier et intensif durant l'été (ex. : sur quelques journées complètes, incluant des samedis).

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires en petits groupes
- Études de cas
- Présentations orales
- Travaux d'équipe

Perspectives professionnelles

- Enseignant au secondaire en français langue première, en mathématiques ou en science et technologie
- Excellent taux de placement (plus de 93 % des diplômés du baccalauréat en enseignement secondaire décrochent un emploi moins de quatre semaines après l'obtention de leur diplôme)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Pour être admis au programme de la Maîtrise en éducation, profil Enseignement au secondaire, le candidat doit détenir un baccalauréat jugé pertinent, par exemple :
 - pour la concentration français langue première, un Baccalauréat en études françaises ou en linguistique;
 - pour la concentration mathématiques, un Baccalauréat en mathématiques;
 - pour la concentration science et technologie, un Baccalauréat en chimie, en physique, en biologie ou en génie.
- Quelle que soit la discipline, le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative se situant entre 2,8 et 3,2 sur 4,3 sera étudié par les responsables du profil et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- De plus, le candidat doit détenir un lien d'emploi avec une commission scolaire ou un établissement d'enseignement secondaire privé (être sur la liste de remplacement, avoir un contrat de suppléance) permettant de faire une demande d'autorisation provisoire d'enseigner. Cette demande d'autorisation provisoire doit obligatoirement être obtenue pendant les douze premiers crédits du programme de la Maîtrise en éducation, profil Enseignement au secondaire.
- Au moment de l'admission, les candidats déjà titulaires d'un diplôme québécois de 1^{er} cycle, satisfont aux exigences générales des universités quant aux compétences linguistiques (l'épreuve uniforme du collégial ou exigence de l'établissement universitaire où la formation universitaire a été réalisée).

Méthodes et critères de sélection

- Les candidats doivent compléter un formulaire d'admission conjoint et fournir leur dossier scolaire. Un document certifiant le lien d'emploi entre la commission scolaire et le candidat doit également être soumis. Le sous-comité de programme de chacune des universités s'assure que les étudiants sélectionnés satisfont les exigences académiques et possèdent l'expérience de travail leur permettant de répondre aux exigences de cette formation de deuxième cycle. Au moment de l'examen des dossiers des candidats, le sous-comité de programme s'assure que chaque candidat possède minimalement 60 crédits en lien avec la matière qu'il souhaite enseigner.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun aux trois concentrations

Les huit cours suivants (24 crédits) :

ASC7805	École et société : réussite scolaire et devenir social
ETA6160	École et société (UdeM)
FPE7221	Cognition, développement et éducation
PPA6265	Sciences cognitives et psychopédagogie (UdeM)
DDD7210	Modèles d'enseignement
PPA6245	Modèles d'enseignement (UdeM)
FPE7050	Étude du système scolaire québécois
ETA6901	L'enseignant, le système éducationnel québécois (UdeM)
ASS7302	Intégration de la personne en difficulté d'adaptation
PPA6416	Études des difficultés à apprendre (UdeM)
FPE7551	Évaluation des apprentissages (DDD7601 : pour le programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur (0680))
ETA6065	Évaluation et compétence (UdeM)
ASS7114	Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire
PPA6419	Problème de comportement à l'école (UdeM)
FPE7155	La démarche de recherche en éducation en appui aux pratiques pédagogiques
EDU6500	Analyse des pratiques enseignantes (UdeM)

Pratiques supervisées

Les 3 cours suivants (15 crédits) :

MAE7965	Séminaire d'intégration et projet professionnel (MAE7963; MAE7964)
EDU6010	Activité d'intégration (UdeM)
MAE7963	Pratique supervisée I : Gestion de classe (6 cr.)
PPA6501	Pratique supervisée I - Gestion de classe (UdeM)
MAE7964	Pratiques supervisée II - Didactique (6 cr.) (MAE7963)
DID6502	Pratique supervisée II - Enseignement et didactique (UdeM)

Note : Les cours de pratique supervisées sont considérés hors programme.

Concentration français langue première (3605)

Bloc de Didactique

Les 4 cours suivants (12 crédits) :

DDL8430	Didactique de la grammaire
DID6201	Didactique de la grammaire (UdeM)
DDL8120	Didactique de la lecture en langue première
DID6211	Didactique de la lecture (UdeM)
DDL8460	Didactique de l'oral
DID6214	Didactique de l'oral (UdeM)
DDL8110	Didactique de l'écriture en langue première
DID6216	Didactique de l'écriture (UdeM)

Bloc de Complément disciplinaire

Les cours suivant (9 crédits) :

LIN8113	Grammaire avancée pour l'enseignement du français
DID6525	Grammaire avancée pour enseignement du français

Sur approbation du responsable du profil : Possibilité pour l'étudiant de choisir 1 cours de 2^e cycle + 1 cours de 1^{er} cycle dans une matière leur permettant de pallier aux lacunes de sa formation initiale

Concentration mathématiques (3606)

Bloc de Didactique

4 cours parmi les 5 suivants (12 crédits) :

MAT7194	Didactique de l'algèbre
DID6571	Didactique de l'algèbre au secondaire (UdeM)
MAT8150	Informatique dans l'enseignement des mathématiques
DID6754	Didactique des mathématiques et TIC (UdeM)
MAT865G	Nombre et raisonnement proportionnel
DID6540	Nombre et raisonnement proportionnel (UdeM)
MAT7193	Didactique de la géométrie
DID6573	Didactique de la géométrie au secondaire (UdeM)
MAT865X	Séminaire thématique sur des problématiques contemporaines en enseignement des mathématiques
DID6759	Didactique des mathématiques : thèmes spécifiques (UdeM)

Bloc de Complément disciplinaire

Les cours suivant (9 crédits) :

MAT865H	Didactique des mathématiques
DID2280	Erreurs et obstacles d'apprentissage en mathématiques (UdeM)

Sur approbation du responsable du profil : Possibilité pour l'étudiant de choisir 1 cours de 2^e cycle + 1 cours de 1^{er} cycle dans une matière leur permettant de pallier aux lacunes de sa formation initiale

Concentration science et technologie (3607)

Bloc de Didactique

Les 4 cours suivants (12 crédits) :

DDD8540	Didactique de l'enseignement intégré de la science et de la technologie au secondaire
DID8543	Enseignement et apprentissage par projets en science et technologie au secondaire
DID6867	Didactique des sciences (UdeM)
DID6868	Le laboratoire en didactique des sciences (UdeM)

Bloc de Complément disciplinaire

Les cours suivants (9 crédits) :

Sur approbation du responsable du profil : Possibilité pour l'étudiant de choisir 2 cours de 2^e cycle + 1 cours de 1^{er} cycle dans une matière leur permettant de pallier aux lacunes de sa formation initiale.

Maîtrise en orthopédagogie (3050)

Téléphone : 514 987-3000, poste 4693

L'objectif général de ce programme de maîtrise professionnelle est d'offrir une formation spécialisée dans les domaines de l'orthopédagogie en lecture-écriture et des mathématiques. La formation proposée prend en compte les contraintes individuelles (cognitives, métacognitives et affectives), sociales (familiales, scolaires) et disciplinaires qui influencent le développement de la lecture-écriture et des mathématiques chez les personnes éprouvant des difficultés d'apprentissage. Le programme vise à ce que l'orthopédagogue acquière les plus récents savoirs en la matière afin qu'il puisse intervenir de façon efficace auprès des élèves à sa charge, en collaboration avec les différents membres de la communauté éducative (enseignants, parents, autres professionnels), et ainsi mieux contribuer à la réussite de ceux-ci.

Particularités

- Formation adressée aux enseignants en exercice et aux bacheliers en enseignement en adaptation scolaire et sociale.
- Passerelle du programme court en psycholinguistique ou du programme court en orthodidactique des mathématiques vers la maîtrise en orthopédagogie.

Champs de recherche

- Difficultés en lecture et en écriture
- Difficultés en mathématiques

Stage

- Ce programme ne comprend pas de stage. Il comporte toutefois une activité de synthèse sur les difficultés d'apprentissage en lecture-écriture ou en mathématiques sur deux trimestres.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires
- Études de cas
- Cours magistraux
- Activité de synthèse sur 2 trimestres où les étudiants-enseignants sont invités à appliquer un modèle d'intervention, encadré par un professeur au programme.

Perspectives professionnelles

- Enseignant
- Chercheur

Grade

Maîtrise en éducation, M. Éd.

Crédits 45

Régime et durée des études

- Temps complet : 2 ans
- Temps partiel : 4 ans

Organisation des études

Cours offerts de jour et de soir.

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme de maîtrise en orthopédagogie, le candidat doit être titulaire :

- d'un baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire ou en orthopédagogie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Des cours d'appoint pourront être exigés des candidats qui n'ont pas suivi dans le cadre de leur formation antérieure un minimum de 6 crédits en orthodidactique des mathématiques et de 6 crédits en orthodidactique du français;
- ou
- d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire, ou d'un baccalauréat d'enseignement du français au secondaire, des mathématiques au secondaire, ou du français langue seconde, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Chaque candidature sera étudiée cas par cas. Après étude de leur dossier, ces candidats devront suivre des cours d'appoint ou la propédeutique suivante : 6 crédits en orthodidactique des mathématiques, 6 crédits en orthodidactique du français, ce qui requiert préalablement une formation didactique dans ledit domaine, ainsi que 3 crédits portant sur les difficultés comportementales au primaire ou au secondaire et 3 crédits relatifs à l'intégration scolaire.

Dans les deux cas, une entrevue avec le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme peut être exigée afin de déterminer les cours à suivre soit en appoint soit en propédeutique. Un test diagnostique peut également être exigé des candidats afin d'évaluer avec précision leurs notions mathématiques avant leur admission au programme proposé.

Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Enfin, tous les candidats doivent joindre une lettre de motivation et un curriculum vitæ à leur dossier d'admission.

Compétences en français

Pour être admis au programme, l'étudiant devra faire la démonstration d'un niveau avancé de compétence en français. Pour ce faire, il devra avoir réussi le test SEL ou le test CÉFRAN (ou l'équivalent). Dans l'éventualité où l'étudiant n'aura pas fait ou réussi l'un ou l'autre de ces tests, il devra réussir le test CÉFRAN. Advenant la non-réussite de ce test, l'étudiant devra suivre et réussir le cours d'appoint LIN1112 et, par la suite, réussir le test CÉFRAN pour être définitivement admis au programme.

Compétences en anglais

Le candidat doit posséder une capacité à lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Cette capacité pourra être vérifiée au moyen d'un test de l'École de langues. Le candidat dont la capacité sera jugée insuffisante devra réussir un cours d'appoint tel LAN2140 Compréhension de documents en anglais (intermédiaire 1), dès le premier trimestre du programme.

LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours sont de 3 crédits.)

39 crédits de cours obligatoires comme suit :

Un cours sur la pratique orthopédagogique et la recherche (3 crédits) :

ASS8001 Pratique orthopédagogique et recherche

Six cours sur les difficultés en lecture-écriture (18 crédits) :

ASS8010 Évaluation et intervention en orthopédagogie de la lecture et de l'écriture I

ASS8020 Séminaire sur les difficultés en lecture et en écriture d'adolescents ayant des parcours scolaires atypiques (ASS8010)

DDL8531 Évaluation des processus de lecture-écriture en situation contextualisée

DDL8532 Processus spécifiques d'identification et de production des mots écrits : évaluation et intervention (DDL8531)

DDL8533 Processus non spécifiques de lecture et d'écriture : évaluation et intervention (DDL8531)

DDL8535 Difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture : marqueurs cognitifs et neurologiques associés (DDL8531; DDL8532; DDL8533)

Trois cours sur les difficultés en mathématiques (12 crédits) :

ASS7050 Problématiques en orthodidactique des mathématiques au primaire

ASS7051 Séminaire en orthodidactique des mathématiques (6 cr.) (ASS7050)

ASS7052 Problématique orthodidactique de la transition primaire/secondaire en mathématiques (ASS7051)

6 crédits de cours au choix parmi les suivants :

ASS7020 Prévention à l'école primaire

ASS7021 Prévention et concertation enseignant-parents à l'école primaire (ASS7020)

ASS7053 Problématiques en orthodidactique des mathématiques au secondaire

ASS8011 Évaluation et intervention en orthopédagogie de la lecture et de l'écriture II (ASS8010)

DDL8534 Difficultés de l'oral et implications sur l'apprentissage de l'écrit (DDL8531)

LIN8536 Apprentissage de la lecture et de l'écriture chez les élèves sourds gestuels

LIN8537 Apprentissage de la lecture et de l'écriture chez les élèves allophones

ou tout autre cours de cycles supérieurs choisi avec l'accord de la direction du programme.

Une activité de synthèse relative aux difficultés d'apprentissage en lecture-écriture ou en mathématiques (6 crédits) :

ASS800X Activité de synthèse : difficultés d'apprentissage en lecture-écriture ou en mathématiques (6 cr.)

ou

DDL8570 Activité de synthèse : difficultés d'apprentissage en lecture-écriture (6 cr.)

Passerelle entre le Programme court en psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture et la maîtrise en orthopédagogie :

L'étudiant admis à la maîtrise en orthopédagogie, après avoir complété le Programme court en psycholinguistique appliquée aux difficultés de lecture et d'écriture, se verra reconnaître tous les cours réussis dans le cadre de ce programme.

Passerelle entre le Programme court en orthodidactique des mathématiques et la maîtrise en orthopédagogie :

L'étudiant admis à la maîtrise en orthopédagogie, après avoir complété le Programme court en orthodidactique des mathématiques, se verra reconnaître tous les cours réussis dans le cadre de ce programme.

DESS en didactique des langues (3556)

Téléphone : 514 987-8541

www.cs.ddl.uqam.ca

Le DESS en didactique des langues approfondit les compétences professionnelles des étudiants et leurs connaissances reliées à la didactique du français langue première ainsi que du français et de l'anglais langue seconde ou langue étrangère. Par des séminaires et des cours axés sur la didactique, cette formation de 2^e cycle renouvelle la pratique des enseignants en exercice, favorise l'application des nouvelles technologies de l'information à la didactique des langues et développe une pratique réflexive de la profession.

À la fin du programme, le projet professionnel en didactique des langues amène les étudiants à rédiger un plan d'intervention basé sur la recherche dans le domaine et à réaliser cette intervention en classe.

Particularités

- Possibilité de participer à des cours en ligne, en direct de chez soi, avec son ordinateur.
- Programme destiné aux professionnels : cours de soir, de fin de semaine ou cours intensifs l'été.
- Il est possible de passer du DESS en didactique des langues à la maîtrise en didactique des langues ou au programme court de deuxième cycle en didactique des langues.

Champs de recherche

- Didactique du français (L1, L2, LE) ou de l'anglais (L2, LE) à l'oral, en lecture et en écriture
- Didactique de la grammaire (L1, L2, LE)
- Didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture et du langage oral
- Intégration des TIC à l'enseignement et l'apprentissage du français (L1, L2, LE) ou de l'anglais (L2, LE)
- Interactions : enseignant-apprenant-langue en français (L1, L2, LE) ou en anglais (L2, LE)

Crédits 30

Régime et durée des études

- Temps complet : 5 trimestres
- Temps partiel : 10 trimestres

Organisation des études

Les cours sont offerts de soir et/ou de fin de semaine durant les sessions d'automne et d'hiver et avec un horaire particulier et intensif durant l'été (ex. : sur quelques journées complètes, incluant des samedis).

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires en petits groupes
- Études de cas
- Présentations orales
- Travaux individuels ou d'équipe

Perspectives professionnelles

- Enseignant dans les écoles primaires ou secondaires (avec le brevet d'enseignement)
- Enseignant dans les écoles privées de langue ou les cégeps, auprès des adultes ou des nouveaux arrivants
- Rédacteur de matériel didactique
- Conseiller pédagogique
- Cadre ou poste de direction dans les écoles

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement ou d'un baccalauréat dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent); ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat n'ayant jamais suivi de cours en didactique du français langue première (L1), du français ou de l'anglais langues secondes (L2) ou des langues étrangères (LE) peut être admis en propédeutique, soit un programme personnalisé d'activités de mise à niveau, composé de cours d'appoint, totalisant au moins neuf et au plus trente crédits, devant être réussis préalablement à son admission définitive dans le programme ou bien il peut être admis conditionnellement au programme avec l'obligation de suivre un maximum de huit crédits de cours d'appoint.
- Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Le candidat la candidate ayant obtenu un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). La recommandation d'admission doit être entérinée par la doyenne, le doyen.

Autres conditions : Le candidat ayant complété des études universitaires dans une institution non francophone devra passer et réussir un test de français écrit équivalent au cours de Français langue seconde niveau avancé III (LAN3675). En cas d'échec à ce test, l'étudiant devra compléter les cours de français requis et réussir le test de français avant le début des cours du programme (propédeutique ou autre) dans lequel il/elle est admis/e.

Les cours de ce programme exigeant la lecture de textes scientifiques en anglais, le candidat devra, au moment de sa première inscription, passer un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques en anglais. En cas d'échec à ce test, le candidat sera invité à suivre un cours d'appoint tel que : Elementary English Reading (ANG2013). L'étudiant devra réussir le test de lecture de textes anglais avant le début du deuxième trimestre de son programme.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation et du curriculum vitæ.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Bloc I : Six cours au choix parmi les suivants (18 crédits) :

DDL8110	Didactique de l'écriture en langue première
DDL8120	Didactique de la lecture en langue première
DDL814X	Séminaire à contenu variable en didactique de la langue première
DDL8150	Didactique des premiers apprentissages en lecture et en écriture
DDL8211	Théories et recherches en didactique d'une langue seconde ou étrangère
DDL8220	Didactique d'une langue seconde ou étrangère
DDL824X	Séminaire à contenu variable en didactique d'une langue seconde ou étrangère
DDL8410	Intégration des TIC en didactique d'une langue
DDL8430	Didactique de la grammaire
DDL8440	Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture
DDL8450	Intégration de l'enseignement du français dans des situations d'apprentissage complexes
DDL8460	Didactique de l'oral
DDL8480	L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue
DDL8537	Didactique cognitive de la lecture et de l'écriture auprès des élèves allophones
LIN8225	Acquisition des langues secondes
LIN8228	Séminaire thématique en acquisition des langues secondes

ou tout autre cours choisi avec l'autorisation de la direction du programme.

Bloc II : Les deux cours suivants (6 crédits) :

LIN8155	Description linguistique et enseignement du français 1
LIN8156	Description linguistique et enseignement du français 2

Bloc III : Le projet d'intervention suivant :

DDL8490	Séminaire d'intégration et projet professionnel en didactique des langues (6 cr.)
---------	-----------------------------------------------------------------------------------

Passerelles

Il est possible de passer du DESS en didactique des langues à la maîtrise en didactique des langues, ou au programme court de deuxième cycle en didactique des langues.

DESS en éducation et formation des adultes (3202)

Téléphone : 514 987-3000, poste 4693

Ce programme vise à former des spécialistes de l'ingénierie de l'éducation et de la formation des adultes qui, tout en ayant une vision large du champ et de sa signification dans la société du savoir en émergence, maîtriseront les diverses expertises spécifiques requises dans ce champ.

Il comporte trois objectifs spécifiques. Il s'agit premièrement de permettre aux praticiens et spécialistes de développer une vision large, compréhensive et multidisciplinaire du champ de l'éducation et de la formation des adultes et de sa signification critique dans les sociétés du savoir en émergence. Ce programme entend, deuxièmement, permettre de développer et maîtriser divers outils d'intervention spécialisés leur permettant d'agir de manière polyvalente au sein de leur milieu, comme formateurs de formateurs, concepteurs et responsables du suivi des formations ainsi qu'ingénieurs d'organisations apprenantes. Finalement, ce DESS vise à développer une approche réflexive en regard de leur pratique professionnelle et des rôles d'encadrement qu'ils devront assumer.

Particularités

- Adressé principalement aux intervenants du domaine de l'éducation.
- Programme offrant des outils pour intervenir efficacement auprès d'une clientèle qui revient sur les bancs d'école.

Stage

- Stage obligatoire de quatre semaines portant sur un des champs d'expertise de l'ingénierie de la formation des adultes.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires en petits groupes
- Études de cas
- Présentations orales
- Travaux individuels ou d'équipe

Perspectives professionnelles

- Les diplômés œuvrent dans différents domaines à titre de formateurs, concepteurs ou responsables du suivi des formations.

Crédits 30

Régime et durée des études

- Temps complet : 5 trimestres
- Temps partiel : 10 trimestres

Organisation des études

Cours sont offerts de soir

Trimestre(s) d'admission

Admission continue

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent; ou
- posséder les connaissances requises, une formation appropriée, et une expérience professionnelle pertinente.

De plus, les candidats doivent posséder au moins deux années d'expérience pertinente dans le champ de l'éducation et de la formation des adultes et jugée suffisante par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE).

Enfin, les candidats doivent démontrer qu'ils ont acquis les préalables suivants :

- une maîtrise du français écrit;
- une maîtrise suffisante de l'anglais pour lire des textes scientifiques.

Les candidats ayant une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peuvent exceptionnellement être admis après étude de leur dossier par le SCAE.

Sélection des candidats

L'évaluation des candidatures sera réalisée par le Sous-comité d'admission et d'évaluation sur la base du dossier académique, des lettres de recommandation, du curriculum vitae détaillé et d'une lettre d'intention des candidats dans laquelle ces derniers doivent détailler leurs aptitudes et motivations pour entreprendre ce programme.

Le Sous-comité se réserve le droit de convoquer les candidats en entrevue et d'imposer, s'il le juge nécessaire, des cours d'appoint ou une propédeutique aux candidats ne répondant pas de façon satisfaisante aux conditions et préalables d'admission avant qu'ils ne soient définitivement acceptés au programme.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les cinq activités obligatoires suivantes (15 crédits)

EFA7965	Le développement personnel de l'adulte et ses conditions socioculturelles
EFA7930	Politique et ingénierie générale de la formation formelle et non formelle des adultes
MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie
ORH7700	Gestion stratégique du capital humain de l'organisation
SOC7535	Analyse sociale de l'éducation et la formation des adultes

Quatre activités de spécialisation choisies parmi les cours optionnels suivants (12 crédits) :

EFA7960	Ingénierie et planification de la formation des adultes
EFA7961	Apprentissage et intervention andragogique
EFA7963	Analyse transnationale des politiques d'éducation et de formation des adultes
EFA7964	Enjeux de l'évaluation de programmes en formation des adultes
EFA7966	Apprendre en situation de travail
FPE7800	Évaluation de programmes de formation
KIN7230	Ergonomie de conception et projet de transformation dans l'entreprise

L'activité de synthèse obligatoire suivante (3 crédits) :

EFA7991	Activité de stage en éducation et formation des adultes
---------	---------------------------------------------------------

DESS en gestion de l'éducation (3264)

Téléphone : 514 987-3000, poste 4551

Ce programme vise le développement professionnel des gestionnaires d'établissements d'enseignement des ordres préscolaire, primaire, secondaire ou collégial. Dans le cadre de cette formation, le gestionnaire aura à réfléchir sur sa pratique en tant que leader et amorcera une démarche en tant que gestionnaire en vue d'assurer la réussite éducative des élèves de son établissement. Le programme vise à favoriser chez les étudiants (gestionnaires ou futurs gestionnaires) l'appropriation et l'approfondissement des connaissances en gestion de l'éducation à tous les ordres du système éducatif. Dans ce cadre il favorise le développement du jugement professionnel par l'objectivation des pratiques, la conceptualisation et la théorisation de cas. Il mise également sur la pratique réflexive pour la construction des savoirs et le développement de compétences en vue d'améliorer les pratiques professionnelles, l'accroissement de l'efficacité dans l'exercice des fonctions, l'amélioration et le développement des institutions ainsi que l'ouverture à la recherche. Les buts visés sont orientés vers les concepts d'apprentissage et de développement professionnel continu en contexte de gestion de l'éducation.

Particularités

- Ce programme accueille des gestionnaires d'établissements scolaires et des diplômés des baccalauréats en enseignement qui souhaitent s'orienter vers la direction/direction adjointe d'école.
- L'horaire des cours est adapté aux horaires de travail des étudiants. Certains cours peuvent proposer un horaire variable durant le trimestre. Exemples : 6 rencontres de 7 heures chacune et 1 dernière rencontre de 3 heures, à des dates précises, et à des jours différents. Ou encore, quelques rencontres le samedi, jumelées à quelques soirs de semaine.
- Des horaires particuliers peuvent être mis sur pied pour des cohortes de gestionnaires de commissions scolaires qui en font la demande. Dans ces cas, des cours peuvent être donnés dans les locaux des commissions scolaires.
- Les cours de jour en cohortes fermées sont réservés aux étudiants sélectionnés par les commissions scolaires qui travaillent en partenariat avec le DESS en gestion de l'éducation. Les étudiants qui ne sont pas rattachés au processus de sélection d'une commission scolaire doivent s'inscrire aux cours de soir.
- Le DESS comprend des stages pour les étudiants n'étant pas encore gestionnaires ou encore des activités de mentorat pour les étudiants qui sont déjà gestionnaires.
- Le programme pourra intégrer des activités liées aux savoirs institutionnels des commissions scolaires à ses cours.

Stage

- Possibilité d'effectuer des activités de stage ou de mentorat selon le profil de l'étudiant.
- Ces activités peuvent être réalisées dans les écoles primaires et secondaires, au collégial ou dans les centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle.
- Rapport de stage ou de mentorat à remettre.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Les échanges entre étudiants et avec le milieu (tuteurs, mentors, responsables de stages, enseignants) sont à la base de la formation et du développement professionnel des étudiants. Dans ce cadre, les approches pédagogiques suivantes pourront être intégrées dans les cours : études de cas, présentations orales, travaux d'équipe, ateliers d'intégration, stages ou activités de mentorat.

Perspectives professionnelles

- Les diplômés œuvrent en tant que cadres ou directeurs dans les écoles primaires et secondaires ou les cégeps, publics et privés.
- Le DESS est exigé pour tous les enseignants qui aspirent à la direction ou à la direction adjointe dans les établissements primaires et secondaires, les centres de formation générale à l'éducation des adultes ou les centres de formation professionnelle du Québec.
- Le programme accueille à la fois des aspirants à la gestion et des gestionnaires nouvellement en fonction, ne détenant pas un DESS en gestion de l'éducation.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Les étudiants doivent détenir un baccalauréat obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) en éducation ou dans une discipline connexe. Les candidats ayant une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), peuvent exceptionnellement être admis après étude de leur dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

ou

- posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience professionnelle jugée pertinente.

Tout candidat dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances requises peut se voir exiger la réussite de cours d'appoint.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation du dossier académique et de l'expérience pertinente, s'il y a lieu; entrevue de sélection si nécessaire.

Crédits 30

Régime et durée des études

- Temps complet : maximum 6 trimestres
- Temps partiel : maximum 9 trimestres (3 ans)

Organisation des études

Cours offerts de jour, de soir ou de fin de semaine, selon un horaire de 3 heures/semaine ou encore en formule intensive ou mixte.

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

Deux cohortes de 20 étudiants (une au trimestre d'automne, l'autre au trimestre d'hiver).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Bloc 1 : Activités d'introduction à la gestion de l'éducation (4 crédits) :

Les deux activités obligatoires suivantes :

- FPE7001 Gestion en milieu scolaire
FPE7006 Activité d'intégration à la formation de gestionnaire en éducation (1 cr.)

Bloc 2 : Activités en gestion de l'éducation relatives aux domaines politique, pédagogique, administratif et des relations humaines (15 crédits) :

Cinq cours choisis * parmi les suivants dont au moins trois de la liste A :

Liste A : cours en gestion de l'éducation offerts par le département d'éducation et pédagogie :

- FPE7003 La gestion de la diversité en milieu scolaire
FPE7007 Changement organisationnel et pédagogique en milieu scolaire
FPE7010 Fondements de l'administration scolaire
FPE7020 Climat scolaire et organisation des services en milieu éducatif
FPE7030 Leadership en contexte de réforme scolaire
FPE7040 Organisation de l'année scolaire et de son processus budgétaire
FPE7300 Gestion de la mobilisation du personnel des centres de formation en milieu scolaire
FPE7310 Gestion et supervision pédagogiques et professionnelles des centres de formation en milieu scolaire
FPE7320 Gestion et développement des ressources financières des centres de formation en milieu scolaire

Liste B : cours offerts par d'autres départements ou de domaines complémentaires :

Tout cours choisi en accord avec la direction du programme, notamment parmi les cours de la maîtrise en éducation ou offerts par l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, ou parmi les cours suivants :

- ASS7010 Gestion de l'intégration des EHDA
DID8925 Formation au mentorat professionnel
FPE7800 Évaluation de programmes de formation
FPE7815 Les indicateurs pour évaluer des programmes, projets, établissements ou politiques d'éducation ou de formation (FPE7800)

ORH7418 Gestion des ressources humaines en éducation

POL7891 Politique de l'éducation et gestion scolaire

Bloc 3 : Activités d'approfondissement (3 crédits)

L'atelier obligatoire suivant (1 cr.) :

FPE7150 Atelier d'analyse réflexive des savoirs et des pratiques en milieu éducatif (1 cr.)

Deux activités au choix * parmi les suivantes (2 cr.) :

- FPE7101 Activité de mentorat 1 (1 cr.)
FPE7102 Activité de mentorat 2 (1 cr.) (FPE7101)
FPE7103 Activité de stage 1 (1 cr.)
FPE7104 Activité de stage 2 (1 cr.) (FPE7103)
FPE713X Atelier d'étude d'une problématique en gestion de l'éducation (1 cr.)

Bloc 4 : Activités de synthèse (8 crédits)

L'activité obligatoire suivante (2 cr.) :

FPE7008 Activité de synthèse et d'intégration à la fonction de gestionnaire en éducation (2 cr.)

L'étudiant choisit six crédits comme suit :

L'activité suivante (6 cr.) :

FPE7095 Activité de synthèse professionnelle et rapport d'activité (6 cr.)

ou les deux cours suivants :

- MAE7000 Recherche en éducation : nature et méthodologie
MAE8500 Séminaire spécial en éducation

Remarque : Lorsque le programme est offert et dispensé par cohorte, les cours choisis sous les blocs 2 et 3 sont les mêmes pour tous les inscrits d'une même cohorte.

Passerelles interprogrammes

- 1) Toutes les activités du programme court en administration scolaire (code 0182) appartiennent aussi au DESS en gestion de l'éducation.
- 2) Les cours FPE7800 et FPE7815 sont inscrits dans le programme court en évaluation de programmes d'éducation et de formation.
- 3) Le cours MAE7000, optionnel dans le DESS, est obligatoire dans la maîtrise en éducation.
- 4) Les cours MAE font aussi partie des cours de la maîtrise en éducation.
- 5) L'étudiant qui désire se donner des moyens de compléter plus rapidement les exigences de scolarité d'une maîtrise en éducation tout en complétant son DESS peut suivre les cours MAE7000 et MAE8500 plutôt que l'activité FPE7095.

DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (3002)

Téléphone : 514 987-3000, poste 4693

Ce programme s'adresse aux enseignants et aux intervenants scolaires de tous les niveaux qui souhaitent intervenir auprès d'élèves avec des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficience. Répondant aux exigences des nouveaux programmes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la formation propose des moyens d'intervention adaptés aux besoins de santé, aux limites physiologiques et aux troubles de santé mentale des élèves. Les professionnels sont par la suite en mesure de travailler en équipe transdisciplinaire et de mieux définir le rôle de l'enseignant, des parents et des autres spécialistes gravitant autour de l'élève.

À partir des approches proposées, les étudiants développent diverses techniques d'enseignement comme la pédagogie fonctionnelle et sociale, la pédagogie par projet, l'approche communautaire, l'approche positive et l'ergonomie cognitive. Ils planifient, structurent et réalisent des interventions éducatives en considérant les dimensions motrices, sensorielles, langagières, cognitives et émotionnelles. Les cours accordent une attention particulière à la terminologie, au développement des habiletés sociales et à la gestion des comportements en classe.

Particularités

- Possibilité de passer du programme court de deuxième cycle en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères au DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères.

Champs de recherche

- Enseignement aux élèves ayant des incapacités intellectuelles

Stage

- Deux stages obligatoires à réaliser en classe.
→ La Faculté des sciences de l'Éducation dispose du Bureau de la formation pratique, qui peut soutenir, au besoin, les étudiants dans la recherche d'un stage.

Crédits 30

Régime et durée des études

Temps partiel : 10 trimestres

Organisation des études

Cours offerts la fin de semaine ou de façon intensive.

Trimestre(s) d'admission

Admission continue

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est d'une cohorte de 18 étudiants par année. L'admission se fera par cohorte. L'Université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 18 étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou deux nouvelles cohortes seront admises par année.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires en petits groupes
- Études de cas
- Présentations orales
- Travaux pratiques
- Travaux d'équipe
- Les étudiants (qui sont enseignants) doivent aussi appliquer les notions, concepts et outils vus au programme dans leur propre lieu de travail.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme, le candidat doit répondre à l'une des trois conditions suivantes :

- être titulaire d'un permis d'enseignement et d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

- être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et travailler en milieu scolaire auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

- posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées.

Tout candidat devra posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience

LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le DESS comporte 30 crédits répartis ainsi : 5 cours obligatoires de 3 crédits, 3 cours à option de 3 crédits et une activité de fin d'études totalisant 6 crédits (stages 1 et 2).

Cours obligatoires :

ASS7041	Caractéristiques des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7042	Programmes éducatifs adaptés, individualisation de l'enseignement et évaluation des apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7043	Planification des interventions éducatives auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7045	Approches pédagogiques spécialisées pour les élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7047	Stratégies d'enseignement de la communication adaptée aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Activités de fin d'études (6 crédits) :

ASS7048	Stage 1 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7049	Stage 2 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères (ASS7048)

Cours à option (trois cours parmi les suivants) :

ASS7106	Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH
ASS7044	Gestion des comportements des élèves avec incapacités intellectuelles sévères en milieu scolaire
ASS7046	Séminaire thématique lié aux besoins sensoriels et moteurs des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
ASS7540	Mésopédagogie et écologie communautaire
JUR7004	Droit et éthique en déficience intellectuelle
PSY7603	Courants théoriques en déficience intellectuelle

ou tout autre cours de 3 crédits approuvé par la direction du programme.

Passerelle

Il est possible de passer du programme court de deuxième cycle en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (0002) au DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (3002). Dans ce cas, tous les cours sont reconnus.

DESS en intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement (3260)

Téléphone : 514 987-3000, poste 4693

Ce programme vise à outiller les enseignants en exercice dans leur enseignement auprès des élèves avec un trouble envahissant du développement (TED). Il mène à l'acquisition des connaissances, compétences et méthodes didactiques essentielles aux enseignants qui œuvrent auprès de cette clientèle particulière.

Axé sur l'intervention didactique, le programme fait appel aux techniques de communication qui facilitent l'accès à l'apprentissage. Il vient d'ailleurs d'être modifié afin de mieux répondre aux besoins des enseignants. Unique au Québec, ce DESS se distingue des formations dans le domaine de l'orthopédagogie, puisqu'il est spécialisé dans l'intervention auprès des élèves avec un TED.

Particularités

- Horaires flexibles et cours s'adressent spécifiquement à des enseignants en exercice.
- Les cours offerts au DESS peuvent être reconnus comme cours de spécialisation à la maîtrise en éducation.

Champs de recherche

- Intégration scolaire
- Développement de l'enfant
- Intervention éducative en milieu familial et communautaire

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires en petits groupes
- Études de cas
- Présentations orales
- Travaux d'équipe
- Les étudiants (qui sont enseignants) doivent aussi faire des expérimentations dans leur propre lieu de travail.

Crédits 30

Régime et durée des études

- Temps complet : 5 trimestres
- Temps partiel : 10 trimestres

Organisation des études

Cours offerts de soir. À l'occasion, ils peuvent être offerts de manière intensive, avec un horaire variable. Exemples : cours donné au mois d'août ou cours donné de soir, avec 1 ou 2 rencontres la fin de semaine, au cours du trimestre.

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 50 étudiants par année.

Perspectives professionnelles

- Les étudiants sont déjà enseignants au primaire ou au secondaire, en classes spécialisées ou souhaitent devenir enseignants en classe spécialisée.
- Le DESS peut mener, par exemple, à un avancement d'échelon ou faciliter l'accès à un poste de conseiller pédagogique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.
- ou
- posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente en enseignement auprès des élèves ayant des troubles envahissant du développement ou des incapacités intellectuelles sévères.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Exigences linguistiques

Les candidats devront posséder une connaissance suffisante de la langue française. Le programme pourrait vérifier ce niveau de connaissance par un test ou une entrevue. Ils devront aussi démontrer une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation du dossier académique par le sous-comité d'admission et d'évaluation. Le candidat dont le dossier n'indiquerait pas une préparation pertinente au programme sera invité à rencontrer le sous-comité d'admission et d'évaluation qui déterminera le type d'activité de mise à niveau approprié à ses besoins.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours suivants (30 crédits) :

ASS7101	Troubles globaux du développement et liens avec les besoins éducatifs des élèves ayant un trouble envahissant du développement
ASS7102	Approches plurielles et collaboration en lien avec les plans d'intervention pour les élèves ayant un trouble envahissant du développement
ASS7103	Approches interactionnelles pour soutenir le développement de la communication chez l'élève ayant un trouble envahissant du développement (ASS7101)
ASS7104	Orthodidactique de la lecture et de l'écriture pour les élèves présentant un trouble envahissant du développement (ASS7101; ASS7103)
ASS7105	Orthodidactique des mathématiques pour les élèves présentant un trouble envahissant du développement (ASS7101; ASS7103)
ASS7106	Enseignement individualisé structuré selon le modèle TEACCH
ASS7107	Classe ordinaire et intégration des élèves avec un TED
ASS7108	Atelier : transfert d'apprentissage et communication (ASS7104; ASS7105)
ASS7109	Activité synthèse (6 cr.) (ASS7108)

Passerelle

Les cours offerts dans le présent programme d'études supérieures pourraient être reconnus comme cours de spécialisation à la maîtrise en éducation en nombres variables selon le profil de la maîtrise (M.A. ou M.Ed.).

DESS en intervention pédagogique (3836)

Téléphone : 514 987-3882

Ce programme vise à ressourcer la pratique des enseignants et leurs approches en pédagogie. Au cœur de l'expérience d'enseignement, les étudiants au DESS observent, évaluent et ajustent leurs interventions selon les résultats obtenus en classe. Dans le but de provoquer un changement en situation d'apprentissage, l'intervenant peut par exemple proposer du matériel didactique comme un jeu ou un document multimédia, tester une stratégie d'intervention ou remettre en question un aspect des cours.

Afin d'enrichir l'enseignement dans l'ensemble des milieux concernés, les étudiants transmettent en fin de formation les résultats de leur expérimentation sous forme d'article scientifique, de présentation orale ou d'une activité lors d'une journée pédagogique.

Particularités

- Programme offert à temps partiel.
- Possibilité de passer du DESS en intervention pédagogique à la maîtrise en éducation, profil intervention pédagogique. Tous les cours du DESS sont reconnus à la maîtrise.

Stage

- Réalisation d'un projet d'intervention pédagogique dans le milieu de travail de l'enseignant sous la supervision d'un professeur du programme.

Crédits 30

Régime et durée des études

Temps partiel : 10 trimestres maximum.

Organisation des études

Cours offerts de jour et de soir.

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 22 étudiants (un cours-groupe) par trimestre.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme de premier cycle ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou à 2,8 sur 4,0;
- Avoir une expérience pertinente d'au moins deux ans;
- Faire valoir un dossier de qualité.

Méthodes et critères de sélection

La priorité sera donnée aux candidats faisant partie d'un groupe d'enseignants ou d'intervenants partageant des intérêts communs sur le plan de leur pratique.

En deuxième lieu, chaque candidature sera évaluée en fonction des critères suivants :

- qualité et pertinence de l'expérience du candidat (50 %)
- recommandation des répondants (20 %)
- adéquation entre les objectifs personnels du candidat et les objectifs du programme (30 %).

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les six cours suivants (soit les cours obligatoires du profil «intervention pédagogique» de la maîtrise) (24 crédits) :

FPE7200	Problématiques et analyse conceptuelle en éducation
MAE7000	Recherche en éducation : nature et méthodologie
MAE7378	Séminaire de lecture
MAE8100	Séminaire de projet d'intervention (6 cr.)
MAE8110	Intervention pédagogique (6 cr.)
MAE8115	Travail dirigé

Deux cours de spécialisation au choix (6 crédits).

Ces cours seront choisis dans un des champs de spécialisation de la maîtrise ou dans une des concentrations didactiques de la maîtrise en linguistique, en mathématiques ou en arts visuels et médiatiques. Ces cours pourront également prendre la forme de séminaires thématiques dont le contenu sera déterminé avec le groupe.

Passerelle

Il est possible de passer du DESS en intervention pédagogique à la maîtrise en éducation (profil intervention pédagogique). Dans ce cas, tous les cours sont reconnus.

Programme court de 2^e cycle en administration scolaire (0182)

Téléphone : 514 987-3000, poste 4551

Le but de ce programme est de contribuer au développement professionnel de gestionnaires d'établissement d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire. Par cette formation, le gestionnaire pourra réfléchir sur sa pratique en tant que leader pédagogique en vue d'assurer la réussite éducative des élèves de son établissement. Plus spécifiquement, le programme vise à favoriser chez les étudiants gestionnaires ou futurs gestionnaires les habiletés suivantes : poursuivre l'acquisition de leurs savoirs et le développement de leurs compétences; réaliser une réflexion critique en vue d'améliorer leurs pratiques professionnelles; partager et confronter leurs réflexions avec celles d'autres collègues; contribuer à la réalisation des objectifs pédagogiques de leur établissement d'enseignement.

Particularités

- Ce programme accueille des gestionnaires d'établissements d'enseignement et des diplômés des baccalauréats en enseignement qui souhaitent s'orienter vers la direction/direction adjointe.
- L'horaire des cours est adapté aux horaires de travail des étudiants. Certains cours peuvent proposer un horaire variable durant le trimestre.
- Des horaires particuliers peuvent être mis sur pied pour des cohortes de gestionnaires de commissions scolaires qui en font la demande. Dans ce cas, des cours peuvent être dispensés dans les locaux des commissions scolaires.
- Les cours de jour en cohortes fermées sont réservés aux étudiants sélectionnés par les commissions scolaires.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Les échanges entre les étudiants et le professeur sont à la base de la formation pour le développement professionnel des étudiants. Dans ce cadre sont favorisés, les études de cas, présentations orales, travaux d'équipe, ateliers d'intégration, etc.

Perspectives professionnelles

- Les diplômés œuvrent en tant que cadres ou directeurs dans les écoles primaires et secondaires ou les cégeps, publics et privés.

Crédits 12

Régime et durée des études

- Temps complet : 4 trimestres
 - Temps partiel : 4 trimestres
- Le programme est offert pour une période expérimentale de trois ans.

Organisation des études

Cours offerts de jour, de soir ou de fin de semaine, selon un horaire de 3 heures/ semaine ou encore en formule intensive ou mixte.

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

Le programme est conçu pour accueillir au moins une cohorte de 22 étudiants maximum.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Les étudiants doivent détenir un baccalauréat obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) en éducation ou dans une discipline connexe. Les candidats ayant une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), peuvent exceptionnellement être admis après étude de leur dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation.
- ou
- Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience professionnelle jugée pertinente.

Tout candidat dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances requises peut se voir exiger la réussite de cours d'appoint.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation du dossier académique et de l'expérience pertinente, s'il y a lieu.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Note : Les activités de ce programme ne seront offertes que si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Les cinq cours suivants (12 crédits) :

FPE7001	Gestion en milieu scolaire
FPE7003	La gestion de la diversité en milieu scolaire
FPE7006	Activité d'intégration à la formation de gestionnaire en éducation (1 cr.)
FPE7007	Changement organisationnel et pédagogique en milieu scolaire
FPE7008	Activité de synthèse et d'intégration à la fonction de gestionnaire en éducation (2 cr.)

Programme court de 2^e cycle en didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture (0640)

Téléphone : 514 987-8541

www.cs.ddl.uqam.ca

Ce programme forme des enseignants spécialisés pour interagir auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage en lecture et en écriture, soit les élèves présentant un trouble du langage oral, un trouble auditif ou une difficulté à maîtriser une langue seconde. Il s'adresse aux diplômés en adaptation scolaire ou en éducation qui souhaitent parfaire leur connaissance en didactique cognitive.

Prenant comme référence des modèles d'apprentissage psycholinguistiques, les étudiants évaluent d'abord la condition initiale des apprenants, puis optimisent leurs interventions selon l'évolution des connaissances de l'élève. Les diplômés possèdent des moyens et des connaissances pour comprendre les aspects cognitifs et neurologiques associés aux difficultés d'apprentissage de l'oral, de la lecture et de l'écriture. Ils réalisent des interventions réfléchies, considérant l'ensemble des processus psychologiques impliqués dans le langage.

Particularités

- Certains cours pourraient être donnés dans les centres UQAM en région, notamment à UQAM Montérégie, ou dans une commission scolaire selon une entente prise avec le personnel administratif des commissions scolaires et des écoles intéressées.
- Cours reconnus au DESS en didactique des langues, à la maîtrise en didactique des langues et à la maîtrise en orthopédagogie.

Champs de recherche

- Didactique du français à l'oral, en lecture et en écriture
- Didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture
- Difficulté d'apprentissage du langage oral.
- Premiers apprentissages en lecture et en écriture
- Interventions préventives
- Dyslexie
- Dysorthographe
- Rééducation
- Interactions : enseignant-apprenant-langue en français

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire :

- d'un baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire ou en orthopédagogie, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;
- ou
- d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire, ou d'un baccalauréat d'enseignement du français au secondaire ou du français langue seconde, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, ou l'équivalent.

Dans les deux cas, le candidat dont le dossier n'indiquerait pas une préparation pertinente au programme devra compléter 6 crédits en orthodidactique du français comme activités de mise à niveau, tel que déterminé par le sous-comité d'admission et d'évaluation.

Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Le candidat la candidate ayant obtenu un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). La recommandation d'admission doit être entérinée par la doyenne, le doyen.

Enfin, tous les candidats doivent joindre une lettre de motivation et un curriculum vitae à leur dossier d'admission.

Compétences en français

Pour ce programme, la politique en vigueur à l'effet de posséder une connaissance suffisante de la langue française s'applique. Le niveau de connaissances est estimé par les tests de l'École de langues. Si l'étudiant ne possède pas un niveau de compétence suffisant, il devra réussir le cours LAN3675 Français langue seconde, niveau avancé III dès le premier trimestre du programme.

Compétences en anglais

Le candidat doit posséder une capacité à lire des textes scientifiques rédigés en anglais. Cette capacité pourra être vérifiée au moyen d'un test de l'École de langues. Le candidat dont la capacité sera jugée insuffisante devra réussir un cours d'appoint tel LAN2140 Compréhension de documents en anglais I (intermédiaire 1), dès le premier trimestre du programme.

Crédits 12

Régime et durée des études

Temps partiel : 7 trimestres
(incluant les trimestres d'été)

Organisation des études

Cours offerts majoritairement de soir. Il peut aussi y avoir des cours de jour à l'occasion, ainsi que des cours avec un horaire particulier.

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Cours magistraux
- Séminaires
- Discussions
- Présentations orales
- Travaux individuels ou d'équipe

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois activités obligatoires suivantes (9 crédits) :

DDL8531	Évaluation des processus de lecture-écriture en situation contextualisée
DDL8532	Processus spécifiques d'identification et de production des mots écrits : évaluation et intervention (DDL8531)
DDL8533	Processus non spécifiques de lecture et d'écriture : évaluation et intervention (DDL8531)

Note : Ces activités doivent être suivies de manière séquentielle

Une activité optionnelle choisie parmi les suivantes (3 crédits) :

DDL8534	Difficultés de l'oral et implications sur l'apprentissage de l'écrit (DDL8531)
DDL8535	Difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture : marqueurs cognitifs et neurologiques associés (DDL8531; DDL8532; DDL8533)

Note : Cette activité peut être suivie à tout moment pendant la scolarité.

Passerelle

Avec le DESS en didactique des langues : Le programme court sera entièrement enchâssé dans le DESS en didactique des langues (Si un étudiant souhaite passer au DESS, il pourra substituer les cours à suivre dans le DESS par ceux de ce programme court.)

Avec la maîtrise en didactique des langues : Si l'étudiant souhaite poursuivre à la maîtrise en didactique des langues, il pourra substituer deux cours de profil et deux cours complémentaires par les cours de ce programme court, ainsi, les quatre cours seront reconnus.

Avec la maîtrise en orthopédagogie : Les trois cours obligatoires (DDL8531, DDL8532, DDL8533) et le cours optionnel DDL8534 sont des cours obligatoires du programme de maîtrise en orthopédagogie. Le cours DDL8534 est également reconnu comme cours optionnel dans ladite maîtrise.

Programme court de 2^e cycle en didactique de la science et de la technologie au secondaire (0653)

Téléphone : 514 987-3000, poste 4551

www.didacscienctech.uqam.ca

Ce programme forme des enseignants de la science et de la technologie à l'école secondaire qualifiés pour relever les défis posés par la réforme scolaire au Québec.

Tout en amorçant une réflexion sur l'exercice de leur profession, les étudiants approfondissent leurs connaissances et s'approprient des méthodes d'enseignement pour stimuler l'apprentissage chez les élèves. Les diplômés réalisent des projets d'intégration de la science et de la technologie à partir d'une démarche coopérative et d'une approche socioconstructiviste de l'apprentissage.

Particularités

- Programme offert par la Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté des sciences de l'UQAM en collaboration avec l'École de technologie supérieure (ÉTS).
- Cours reconnus au DESS en intervention pédagogique et à la maîtrise en éducation.

Crédits 15

Régime et durée des études

Temps partiel : 5 trimestres

Trimestre(s) d'admission

Hiver

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 25 étudiants. Les activités de ce programme ne seront offertes que si le nombre d'inscriptions est suffisant.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Pour être admis au programme l'étudiant doit être titulaire d'un baccalauréat en sciences ou en enseignement des sciences au secondaire, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) et être détenteur d'une autorisation légale d'enseignement. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera également considéré par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme si le candidat possède une expérience pertinente en enseignement des sciences au secondaire, ou s'il est en fonction comme enseignant de sciences au secondaire au moment de sa demande d'admission.

Gestion du programme

Le programme sera rattaché à l'unité de programme de deuxième cycle de la faculté des sciences de l'éducation. Les candidats seront admis à l'été seulement et inscrits à l'UQAM. Les étudiants suivront les cours offerts à l'ÉTS par «Autorisation d'études hors établissement».

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le programme consiste en 15 crédits de cours dont 9 relèvent de l'UQAM (DID et BIA) et 6 de l'ÉTS (DST) suivis dans l'ordre qui suit :

Le cours suivant (3 crédits) :

DDD8540 Didactique de l'enseignement intégré de la science et de la technologie au secondaire

Les 3 cours suivants (9 crédits) :

BIA7495 Enseignement et apprentissage par problèmes en science de la vie (DDD8540)

DST801 Initiation à l'univers technologique (DDD8540)

DST802 Projet technologique (DST801)

Le cours suivant (3 crédits) :

DDD8543 Enseignement et apprentissage par projets en science et technologie au secondaire

Passerelles avec le DESS en intervention pédagogique et avec la maîtrise en éducation.

Les activités complétées dans le cadre de ce programme pourront être reconnues, en tout ou en partie, dans le cadre du DESS en intervention pédagogique et de la maîtrise en éducation.

Programme court de 2^e cycle en didactique des langues (0756)

Téléphone : 514 987-8541

www.cs.ddl.uqam.ca

Discipline en pleine émergence, la didactique des langues vise l'apprentissage du langage oral et écrit à l'aide de techniques pédagogiques récentes. Le programme propose d'approfondir les compétences en enseignement du français langue première, du français et de l'anglais langue seconde ou des langues étrangères.

Afin de trouver des applications pédagogiques nouvelles, les étudiants plongent dans des activités de recherche pratique et théorique. Les retombées de ces travaux permettent de renouveler la pratique professionnelle, en plus de former une relève branchée sur les nouvelles méthodes pour enseigner.

Particularités

- Plusieurs cours en temps réel sont disponibles en ligne à partir d'un ordinateur personnel.
- Possibilité de passer du programme court de 2^e cycle en didactique des langues au DESS en didactique des langues ou à la maîtrise en didactique des langues.

Champs de recherche

- Didactique du français (L1, L2, LE) ou de l'anglais (L2, LE) à l'oral, en lecture et en écriture
- Didactique de la grammaire (L1, L2, LE)
- Didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture et du langage oral
- Intégration des TIC à l'enseignement et l'apprentissage du français (L1, L2, LE) ou de l'anglais (L2, LE)
- Interactions : enseignant-apprenant-langue en français (L1, L2, LE) ou en anglais (L2, LE)

Méthodes pédagogiques privilégiées

- Séminaires en petits groupes
- Études de cas
- Présentations orales
- Travaux individuels ou d'équipe

Crédits 15

Régime et durée des études

Temps partiel : 5 trimestres

Organisation des études

Les cours sont offerts de soir et/ou de fin de semaine durant les trimestres d'automne et d'hiver et avec un horaire particulier et intensif durant l'été (ex. : sur quelques journées complètes, incluant des samedis).

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement ou d'un baccalauréat dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent); ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente. Le candidat n'ayant jamais suivi de cours en didactique du français langue première (L1), du français ou de l'anglais langue seconde (L2) ou des langues étrangères (LE) peut être admis en propédeutique, soit un programme personnalisé d'activités de mise à niveau, composé de cours d'appoint, totalisant au moins neuf et au plus trente crédits, devant être réussis préalablement à son admission définitive dans le programme ou bien il peut être admis conditionnellement au programme avec l'obligation de suivre un maximum de huit crédits de cours d'appoint.
- Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission. Le candidat la candidate ayant obtenu un baccalauréat (ou l'équivalent) avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) peut être admis après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). La recommandation d'admission doit être entérinée par la doyenne, le doyen.

Autres conditions : Le candidat ayant complété des études universitaires dans une institution non francophone devra passer et réussir un test de français écrit équivalent au cours de Français langue seconde niveau avancé III (LAN3675). En cas d'échec à ce test, l'étudiant devra compléter les cours de français requis et réussir le test de français avant le début des cours du programme (propédeutique ou autre) dans lequel il/elle est admis/e.

Les cours de ce programme exigeant la lecture de textes scientifiques en anglais, le candidat devra, au moment de sa première inscription, passer un test mesurant sa capacité à lire des textes scientifiques en anglais. En cas d'échec à ce test, le candidat sera invité à suivre un cours d'appoint tel que : Elementary English Reading (ANG2013). L'étudiant devra réussir le test de lecture de textes anglais avant le début du deuxième trimestre de son programme.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation du dossier académique, des lettres de recommandation, et du curriculum vitae.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :

DDL8110	Didactique de l'écriture en langue première
DDL8120	Didactique de la lecture en langue première
DDL814X	Séminaire à contenu variable en didactique de la langue première
DDL8150	Didactique des premiers apprentissages en lecture et en écriture
DDL8211	Théories et recherches en didactique d'une langue seconde ou étrangère
DDL8220	Didactique d'une langue seconde ou étrangère
DDL824X	Séminaire à contenu variable en didactique d'une langue seconde ou étrangère
DDL8410	Intégration des TIC en didactique d'une langue
DDL8430	Didactique de la grammaire
DDL8440	Didactique des écrits de jeunesse et stratégies de lecture
DDL8450	Intégration de l'enseignement du français dans des situations d'apprentissage complexes
DDL8460	Didactique de l'oral
DDL8480	L'utilisation d'Internet à des fins d'enseignement d'une langue
DDL8537	Didactique cognitive de la lecture et de l'écriture auprès des élèves allophones
LIN8225	Acquisition des langues secondes

Passerelle

Il est possible de passer du DESS en didactique des langues à la maîtrise en didactique des langues, ou au programme court de deuxième cycle en didactique des langues.

Programme court de 2^e cycle en éducation et formation des adultes (0702)

Téléphone : 514 987-3000, poste 4693

L'objectif principal du programme est de permettre l'acquisition d'une expertise singulière à la formation des adultes, pour planifier, diriger et assurer le suivi de la formation dans les différents champs d'intervention, puis de situer ces compétences dans le cadre plus général de nouvelles stratégies de développement d'organisations apprenantes et de sociétés éducatives.

Ce programme court de deuxième cycle entend contribuer au développement professionnel des divers agents et responsables de l'éducation et de la formation des adultes œuvrant en milieu de travail, dans les réseaux éducatifs, en milieu communautaire ou en santé.

Particularités

- Adressé principalement aux intervenants du domaine de l'éducation.
- Programme offrant des outils pour intervenir efficacement auprès d'une clientèle qui revient sur les bancs d'école.

Perspectives professionnelles

- Les diplômés œuvrent dans différents domaines à titre de formateurs, concepteurs ou responsables du suivi des formations.

Crédits 10

Régime et durée des études

Temps partiel : 3 trimestres

Organisation des études

Cours offerts de soir.

Trimestre(s) d'admission

Admission continue

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;

ou

- posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente.

De plus, les candidats doivent posséder au moins deux années d'expérience pertinente dans le champ de l'éducation et de la formation des adultes et jugée suffisante par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE);

Enfin, les candidats doivent démontrer qu'ils ont acquis les préalables suivants :

- Une maîtrise du français écrit;
- Une maîtrise suffisante de l'anglais pour lire des textes scientifiques.

Les candidats ayant une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent, peuvent exceptionnellement être admis après étude de leur dossier par le SCAE.

Sélection des candidats

L'évaluation des candidatures sera réalisée par le sous-comité d'admission et d'évaluation sur la base du dossier académique, du curriculum vitæ détaillé et d'une lettre d'intention des candidats dans laquelle ces derniers doivent détailler leurs aptitudes et motivations pour entreprendre ce programme.

Le sous-comité se réserve le droit de convoquer les candidats en entrevue et d'imposer, s'il le juge nécessaire, des cours d'appoint ou une propédeutique aux candidats ne répondant pas de façon satisfaisante aux conditions et préalables d'admission avant qu'ils ne soient définitivement acceptés au programme.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

L'activité suivante (3 crédits) :

EFA7930 Politique et ingénierie générale de la formation formelle et non formelle des adultes

Deux activités de spécialisation choisies parmi les suivantes (6 crédits) :

EFA7960 Ingénierie et planification de la formation des adultes

EFA7961 Apprentissage et intervention andragogique

EFA7964 Enjeux de l'évaluation de programmes en formation des adultes

EFA7966 Apprendre en situation de travail

L'activité de synthèse suivante (1 crédit) :

EFA7990 Activité de synthèse (1 cr.)

Programme court de 2^e cycle en éducation relative à l'environnement (0192)

Téléphone : 514 987-6992

www.ere.uqam.ca

Ce programme est destiné à toute personne préoccupée par l'intégration des questions d'environnement, d'éducation et de citoyenneté. Il est axé sur le développement de compétences en matière d'éducation et de formation relatives à l'environnement dans différents milieux d'intervention, que ce soit à l'école, en milieu communautaire, en entreprise, dans les médias, les musées ou les centres d'interprétation.

L'action pédagogique et l'agir environnemental sont étroitement associés au sein du programme. Afin de cerner les défis à relever, les étudiants se familiarisent d'abord avec les réalités socio-écologiques dans lesquelles s'insèrent les projets. Ils sont ensuite en mesure de proposer des activités éducatives de gestion environnementale ou d'écodéveloppement en lien avec ce contexte. Tout en contribuant à la recherche et à la pratique du domaine, les diplômés mettent en œuvre des interventions ciblées qui tiennent compte des enjeux philosophiques, épistémologiques, éthiques, pédagogiques, culturels, institutionnels et politiques.

Particularités

- Ce programme est offert en deux modalités : sur le campus de l'UQAM ou à distance pour les étudiants résidant hors de la région montréalaise.
- D'une durée d'un an à temps partiel (trois cours – neuf crédits), le programme mène à une attestation d'études supérieures en éducation relative à l'environnement.
- Les étudiants peuvent être admis sur la base d'études universitaires ou d'une expérience pertinente.
- Les cours peuvent être reconnus entre autres à la maîtrise en éducation et à la maîtrise en sciences de l'environnement.
- Durant leur parcours de formation, les étudiants ont la possibilité de réaliser un projet dans leur propre contexte d'action éducative.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants peuvent être admis sur la base d'études universitaires ou sur la base d'expérience pertinente.

Base études universitaires

- Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).
- ou
- Le candidat doit être titulaire d'une attestation ou d'un diplôme de 2^e cycle (ou l'équivalent).

Le candidat titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme (SCAE).

Le candidat détenteur d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne inférieure à 2,8 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) et possédant une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pourrait également faire l'objet d'une recommandation d'admission par le SCAE.

Base expérience

- Le candidat qui possède les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins un an dans le domaine de l'éducation, de l'environnement et autres champs connexes, de la communication, des arts, de l'intervention communautaire ou socioculturelle ou de la gestion de projets pourrait faire l'objet d'une recommandation d'admission par le SCAE après l'évaluation de l'ensemble de son dossier par le SCAE.

Méthodes et critères de sélection

- Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience pertinente.

Crédits 9

Régime et durée des études

Temps partiel : 3 trimestres (1 an)

Organisation des études

Cours offerts de soir.

Trimestre(s) d'admission

Hiver

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 32 nouveaux étudiants par année (deux cohortes de 16).

Liste des activités

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

- DDD8530 Éducation relative à l'environnement : théories et pratiques
- DDD8531 Éducation relative à l'environnement : l'intervention (DDD8530)
- ENV7801 L'environnement : savoirs et stratégies

Passerelles

- 1) Programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement - Maîtrise en sciences de l'environnement
Les cours DID8530 et DID8531 réussis au programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement pourront être reconnus pour les étudiants admissibles qui désirent poursuivre leur démarche en présentant une demande d'admission au programme de maîtrise en sciences de l'environnement.
- 2) Programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement - Maîtrise en éducation
Les cours DID8530 et DID8531 réussis au programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement pourront être reconnus pour les étudiants admissibles qui désirent poursuivre leur démarche en présentant une demande d'admission au programme de maîtrise en éducation.

Programme court de 2^e cycle en enseignement adapté en classe ordinaire du primaire (0880)

Téléphone : 514 987-3000, poste 4693

Ce programme s'adresse aux intervenants pédagogiques qui souhaitent se spécialiser dans l'intervention pédagogique auprès d'élèves éprouvant des difficultés d'adaptation sociale, d'apprentissage ou qui sont en voie d'en développer. Adaptée aux difficultés comportementales des élèves intégrés en classe ordinaire, la formation s'intéresse aux stratégies d'intervention pour améliorer l'enseignement des mathématiques, de la lecture et de l'écriture.

Les étudiants au programme court approfondissent leur connaissance en matière de socialisation scolaire et développent des stratégies de formation continue utiles au renouvellement des pratiques professionnelles.

Crédits 15

Régime et durée des études

Temps partiel : 5 trimestres

Organisation des études

Cours offerts le soir et la fin de semaine.

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à une cohorte de 20 étudiants par année.

CONDITIONS D'ADMISSION

→ Pour être admis au programme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat menant à un permis d'enseignement au préscolaire-primaire obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Méthodes et critères de sélection

→ Deux éléments seront évalués par le sous-comité d'admission et d'évaluation : le dossier académique du candidat ainsi qu'une lettre d'intention qui présente clairement les motifs de son inscription à ce programme de formation.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

ASS7011	Intégration scolaire des élèves à risque ou en difficulté
ASS7012	Enseignement adapté aux difficultés en mathématiques
ASS7013	Enseignement adapté aux difficultés en lecture-écriture
ASS7014	Intervention adaptée aux difficultés comportementales en classe ordinaire
ASS7015	Prise en charge du développement professionnel (ASS7011; ASS7012; ASS7013; ASS7014)

Programme court de 2^e cycle en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (0002)

Téléphone : 514 987-3000, poste 4693

Ce programme s'adresse aux enseignants et aux intervenants scolaires, tous niveaux confondus, qui souhaitent intervenir auprès d'élèves avec des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficience. Répondant aux exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la formation propose des moyens d'intervention adaptés aux besoins de santé, aux limites physiologiques et aux troubles de santé mentale de ces élèves. Les professionnels ainsi formés sont en mesure de travailler en équipe transdisciplinaire et de cerner le rôle de l'enseignant, des parents et des autres spécialistes gravitant autour de l'élève.

À partir des approches proposées, les étudiants développent diverses techniques d'enseignement, comme la pédagogie fonctionnelle et sociale, la pédagogie par projet, l'approche communautaire, l'approche positive et l'ergonomie cognitive. Ils planifient, structurent et réalisent des interventions éducatives en considérant les dimensions motrices, sensorielles, langagières, cognitives et émotionnelles. Les cours accordent une attention particulière à la terminologie, au développement des habiletés sociales et à la gestion des comportements en classe.

Champs de recherche

→ Enseignement aux élèves ayant des incapacités intellectuelles

Stage

→ Un stage à réaliser en classe.

Crédits 12

Régime et durée des études

Temps partiel : 4 trimestres

Organisation des études

Cours offerts la fin de semaine et/ou de façon intensive.

Trimestre(s) d'admission

Admission continue

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est d'une cohorte de 18 étudiants par année. L'admission se fera par cohorte. L'Université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 18 étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou deux nouvelles cohortes seront admises par année.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme, le candidat doit répondre à l'une des trois conditions suivantes :

→ être titulaire d'un permis d'enseignement et d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

→ être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et travailler en milieu scolaire auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

→ posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente auprès des élèves ayant des incapacités intellectuelles sévères avec ou sans déficiences associées.

Tout candidat devra posséder une capacité suffisante à lire des textes scientifiques rédigés en anglais.

Méthodes et critères de sélection

→ Évaluation du dossier académique et/ou de l'expérience

LISTE DES ACTIVITÉS

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Le programme court de deuxième cycle comporte 12 crédits obligatoires répartis ainsi : 3 cours de 3 crédits et une activité de fin d'études (stage) de 3 crédits.

Cours obligatoires

- ASS7041 Caractéristiques des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7042 Programmes éducatifs adaptés, individualisation de l'enseignement et évaluation des apprentissages des élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7047 Stratégies d'enseignement de la communication adaptée aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères
- ASS7048 Stage 1 : Intégration des compétences en enseignement aux élèves avec incapacités intellectuelles sévères

Passerelle

Il est possible de passer du programme court de deuxième cycle en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (0002) au DESS en intervention éducative auprès des élèves avec incapacités intellectuelles sévères (3002). Dans ce cas, tous les cours sont reconnus.

Programme court de 2^e cycle en orthodidactique des mathématiques (0655)

Téléphone : 514 987-4123

Offrant une formation spécialisée dans le domaine de l'orthodidactique des mathématiques, ce programme permet de travailler avec des élèves en difficulté d'apprentissage ou ciblés à risque, principalement de niveau primaire. Les étudiants développent des outils conceptuels et méthodologiques afin d'évaluer les élèves qui ressentent des difficultés et de soutenir la transition du primaire vers le secondaire. En fin de formation, les diplômés sont en mesure d'identifier le système didactique approprié dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques en adaptation scolaire.

Particularités

→ Cours reconnus à la maîtrise en orthopédagogie.

Champs de recherche

→ Orthodidactique des mathématiques

CONDITIONS D'ADMISSION

→ Être titulaire d'un baccalauréat en adaptation scolaire ou en orthopédagogie obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent ou d'un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire, ou d'un baccalauréat d'enseignement des mathématiques au secondaire obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

→ Des cours d'appoint pourront être exigés aux candidats qui n'ont pas suivi dans le cadre de leur formation antérieure un minimum de 6 crédits en orthodidactique des mathématiques.

→ Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les trois cours suivants (12 crédits) :

- ASS7050 Problématiques en orthodidactique des mathématiques au primaire
- ASS7051 Séminaire en orthodidactique des mathématiques (6 cr.) (ASS7050)
- ASS7052 Problématique orthodidactique de la transition primaire/secondaire en mathématiques (ASS7051)

Passerelle

Les douze crédits de ce programme seront reconnus dans la maîtrise en orthopédagogie.

Grade

Attestation d'études de deuxième cycle en orthodidactique des mathématiques.

Crédits 12

Régime et durée des études

Temps partiel : 4 trimestres

Organisation des études

Cours offerts le vendredi, le samedi ou le dimanche. D'autres formules d'offre de cours pourront être mises en place selon les cohortes et la capacité d'enseignement.

Trimestre(s) d'admission

Automne

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Toutefois, l'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 12 étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou plusieurs nouvelles cohortes seront admises par année.

Ce programme prépare les professionnels ayant une spécialisation disciplinaire à enseigner au cégep ou à l'université. Tenant compte du contexte institutionnel, du développement de la recherche et des nouvelles technologies, la formation propose une démarche pédagogique en concordance avec les courants pédagogiques actuels reconnus et les développements scientifiques. Les approches pédagogiques sont variées et les cours sont structurés selon une approche programme pour assurer une cohérence entre les cours et les contenus. Ceux-ci concernent les aspects les plus pratiques et utiles pour s'initier à la pédagogie en enseignement supérieur et être en mesure de mettre en application ce qui est enseigné dans les situations réelles.

Le programme vise à favoriser un apprentissage qui soit contextualisé aux différentes situations de l'enseignement postsecondaire, aussi bien en ce qui concerne les étudiants et leurs caractéristiques que les contextes de classe et les différentes tâches qu'un enseignant est amené à faire dans son enseignement. Les diplômés développent une démarche d'enseignement cohérente selon leur discipline, un regard critique sur leurs pratiques et différents outils d'intervention auprès des étudiants.

Particularités

→ Programme composé de 5 cours et d'un stage qui n'est pas obligatoire.

Crédits 15

Régime et durée des études

- Temps complet : maximum 3 trimestres
- Temps partiel : maximum 5 trimestres

Organisation des études

Cours offerts de soir et de fin de semaine

Trimestre(s) d'admission

Automne et hiver

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 80 nouveaux étudiants par année. Les activités de ce programme ne seront offertes que si le nombre d'inscriptions est suffisant.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme de premier cycle ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3.
 - Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.
- ou
- Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience professionnelle pertinente.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante du français.

Des informations plus précises concernant ce programme sont disponibles à l'adresse : www.unites.uqam.ca/pcpes. Le lecteur est prié de consulter ce site avant de faire toute autre démarche.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cinq cours parmi les suivants (15 crédits) :

DDD7601	Modèles et stratégies d'enseignement au collège et à l'université
DDD7692	L'apprentissage au post-secondaire
DDD7696	La pratique réflexive dans la pédagogie en enseignement supérieur
DDD7650	Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement aux moyens et grands groupes
DDD828X	Séminaire thématique en didactique
FPE7551	Évaluation des apprentissages (DDD7601 : pour le programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur (0680))
FPT7491	La communication et les stratégies d'enseignement dans le cadre des moyens et grands groupes
MAE8490	Stage d'insertion professionnelle en enseignement post-secondaire (DDD7601; DDD7692; un troisième cours du programme au choix de l'étudiant.)

Programme court de 2^e cycle en prévention et concertation enseignant-parents (0902)

Téléphone : 514 987-3000, poste 4693

www.prevention-concertation.uqam.ca

Ce programme renforce les aptitudes des enseignants du préscolaire et du primaire pour entrer en contact avec les parents. Misan sur une collaboration mutuelle, la formation donne des outils pour simplifier les contacts humains entre la famille et l'enseignant, ce qui favorise la réussite des enfants en début de scolarisation. Les étudiants au programme court ont l'occasion d'approfondir leurs connaissances dans les domaines de la prévention multidimensionnelle, de façonner leurs compétences en matière d'animation de groupe et d'améliorer leurs sens de l'observation.

Un projet d'intervention réalisé en milieu scolaire favorise l'application de la théorie en milieu de pratique et permet de tester les conditions gagnantes pour un partenariat enseignant-parent. À la fin du programme, les diplômés comprennent mieux les attitudes et les comportements des élèves en plus de percevoir la pratique éducative sous plusieurs angles.

Champs de recherche

- Prévention des difficultés d'adaptation et d'apprentissage
- Concertation enseignant-parents

Crédits 9

Régime et durée des études

Temps partiel : 8 trimestres

Organisation des études

Cours offerts de soir et de fin de semaine

Trimestre(s) d'admission

Admission continue

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. L'admission se fera par cohortes. L'Université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, pour chaque nouvelle cohorte, au moins 12 étudiants inscrits. Compte tenu de la capacité d'encadrement du département, une ou deux nouvelles cohortes seront admises par année.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en éducation ou dans une discipline connexe (ex. : psychoéducation) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat ayant obtenu une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent peut être admis après étude de son dossier par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme.

Méthodes et critères de sélection

- La sélection des candidats s'effectue selon les critères prévus dans les conditions d'admission au programme.
- Une priorité sera accordée aux candidats qui travaillent dans une même école afin que le perfectionnement reçu par l'équipe pédagogique favorise une plus grande cohérence dans l'intervention éducative préventive et la concertation avec les parents.

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Les cours entre parenthèses sont préalables).

Les trois cours suivants (9 crédits) :

Chaque cours s'échelonne sur deux trimestres.

- | | |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ASS7020 | Prévention à l'école primaire |
| ASS7021 | Prévention et concertation enseignant-parents à l'école primaire (ASS7020) |
| ASS7022 | Projet d'expérimentation d'un programme de prévention et de concertation enseignant-parents (ASS7021) |